



PAYS DE SERRES - VALLEE DU LOT

Contrats Aquitaine Nature - Plan de gestion 2008- 2012
Espace Naturel Remarquable de Rouyre Lascrozes

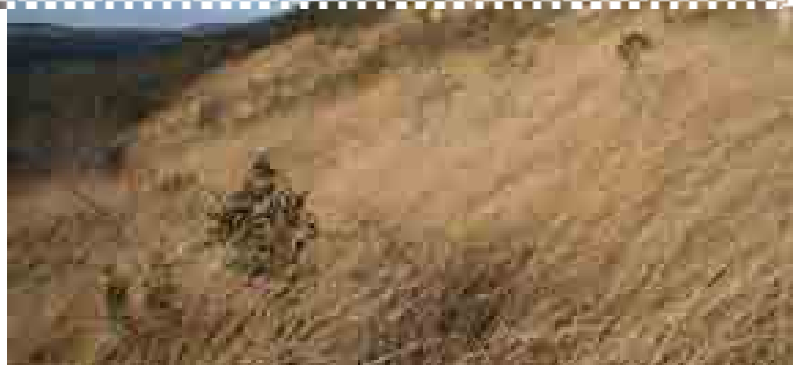


L'Écaille chinée

Plan de gestion 2008 - 2012 De Rouyre Lascrozes



La Céphalanthère rouge



CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot
Place de la Halle
47300 Pujols

Tél-Fax : 05 53 36 73 34 Mail : arpe.47@wanadoo.fr



Contrats Aquitaine Nature - Plan de gestion **2008- 2012**
Espace Naturel Remarquable de Rouyre Lascrozes



Plan de gestion 2008 – 2012

Espace Naturel Remarquable De Rouyre Lascrozes

Commune de Villeneuve sur Lot (47)

CONTACTS PROJET : CPIE - ARPE 47

- Thérèse CAMPAS

- Cyril LABORDE



CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot
Place de la Halle
47300 Pujols

Tél-Fax : 05 53 36 73 34
e-mail : arpe.47@wanadoo.fr



PAYS DE SERRES
VALLÉE DU LOT

>> Le contrat concerne des actions d'**inventaire** et de **suivi** du patrimoine naturel et de **gestion conservatoire**, des actions de **valorisation de sites**

pour le grand public
dans le cadre d'un

développement durable,
l'**animation et la communication locales** sur le réseau de sites.

Projet du CPIE **Pays de Serres-Vallée du Lot** dans le cadre d'un **partenariat** pluriannuel avec le **Conseil Régional d'Aquitaine** et la **Fondation Nature et Découvertes**

Observer
Inventorier



Etudier
Gérer



Valoriser
Sensibiliser



CPIE **Pays de Serres -Vallée du Lot**

Sommaire

Sommaire	4
Glossaire du plan de gestion	5
Introduction	9
I. INFORMATIONS GENERALES.....	10
A. Localisation du site	10
B. Aspects fonciers	10
II. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE.....	11
A. Environnement physique	11
B. Le patrimoine floristique	13
C. Unités écologiques de végétation et habitats naturels	21
D. Le patrimoine faunistique	26
III. EVALUATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU SITE	34
A. Les outils d'évaluation patrimoniale	34
B. Evaluation patrimoniale des habitats naturels	38
C. Evaluation patrimoniale des habitats d'espèces	39
D. Evaluation patrimoniale des espèces végétales	39
E. Evaluation patrimoniale des espèces animales	40
F. Evaluation patrimoniale de l'intérêt paysager du site	41
IV. OBJECTIFS DE GESTION CONSERVATOIRE	42
A. Conservation des habitats et habitats d'espèces remarquables	42
B. Conservation des espèces végétales remarquables	42
C. Conservation des espèces animales remarquables	42
V. PLAN DE GESTION PREVISIONNEL	43
A. Détail des actions de gestion par habitat naturel	43
B. Plan de gestion des habitats naturels	46
C. Evaluation des actions de gestion	48
Conclusion	50
Bibliographie	51
Annexes	52

Glossaire du plan de gestion

Amphibien : la classe des amphibiens, anciennement « batraciens », est une classe de vertébrés tétrapodes, intermédiaire entre les poissons à nageoires charnues et les *Sauropsida* dans la conquête de la vie terrestre.

Avifaune : le terme Avifaune signifie l'ensemble des oiseaux d'un site, parmi la faune.

Biodiversité : contraction de « *diversité biologique* », expression désignant la variété et la diversité du monde vivant. Dans son sens le plus large, ce mot est quasi synonyme de « vie sur terre ».

Calcicole : c'est un écosystème (milieu physique, faune, flore) de climat tempéré exclusivement présent sur sols très calcaires. Il peut être d'origine naturelle et/ou agropastorale.

Cartographie : la cartographie désigne la réalisation et l'étude des cartes. De tout temps, la cartographie a consisté en une représentation de données sur un support réduit représentant un espace réel. Ceci se fait par une prise d'informations sur le terrain.

Chiroptères : l'ordre des chiroptères regroupe des mammifères volants, communément appelés chauves-souris. Il existe deux sous-ordres de chiroptères : les microchiroptères (environ 800 espèces) et les Mégachiroptères (environ 150 espèces dont les fameuses roussettes) mais seules les microchiroptères sont capable d'écholocation.

Conservation : la conservation de la Nature consiste en la protection des populations d'espèces animales et végétales, ainsi que la conservation de l'intégrité écologique de leurs habitats naturels ou de substitution (comme les haies, carrières, terrils, mares ou autres habitats façonnés par l'homme). Son objectif est de maintenir les écosystèmes dans un bon état de conservation, et de prévenir ou de corriger les dégradations qu'ils pourraient subir.

Coléoptères : les coléoptères sont un ordre d'insectes, sous-classe des ptérygotes, section des néoptères, division des holométaboles, superordre des coléoptéroïdés. Il se distingue principalement par leur abdomen formé de deux demies coques.

Crustacé : les crustacés sont des arthropodes, c'est-à-dire des animaux dont le corps est revêtu d'un exosquelette qui est plus ou moins rigide sauf en certaines zones qui demeurent souples et permettent l'articulation des différentes parties du corps ainsi que des appendices et autorisent les mouvements.

Dynamique des milieux : évolution naturel d'un milieu, qui peut tendre à se fermer, à s'embroussailler, à persister en l'état... L'étude de la dynamique des milieux permet de gérer un espace pour préserver les espèces qui y vivent.

Echolocation : l'écholocation consiste à envoyer des sons à diverses fréquences et à les récupérer. La durée prise pour que l'onde revienne, et la nature des ondes renvoyées parmi toutes celles émises, permettent quand on connaît les caractéristiques du milieu propagateur de localiser et dans une moindre mesure d'identifier les éléments désirés.

Entomofaune : on appelle entomofaune la partie de la faune constituée par les insectes qui comprend les aptérygotes, qui se caractérisent par l'absence d'ailes, et les ptérygotes ailés.

Entretien : action de gestion visant à conserver un milieu en l'état.

Espèce invasive : une espèce invasive ou espèce envahissante¹ est une espèce vivante exotique qui devient un agent de perturbation nuisible à la biodiversité autochtone des écosystèmes naturels ou semi naturels parmi lesquels elle s'est établie. Les phénomènes d'invasion biologique sont aujourd'hui considérés par l'ONU comme une des grandes causes de régression de la biodiversité, avec la pollution, la fragmentation écologique des écosystèmes et l'ensemble constitué par la chasse, la pêche et la surexploitation de certaines espèces.

Espèces introduites : espèces animales ou végétales n'étant pas spontanément sur place, mais ayant été placée dans un milieu par l'homme.

Espèce pionnière : l'expression Espèces pionnières désigne dans le domaine de l'écologie, le premier type et stade de colonisation d'un néo-milieu (île volcanique émergeant de l'océan, mur ou objet construit, sol ou flanc de carrière, etc.) ou des milieux fraîchement « *perturbés* » (éboulis, sol mis à nu par l'érosion, un glissement de terrain ou un incendie, par sur piétinement, trouée forestière due à un chablis botanique, etc.).

Espèce protégée : une espèce protégée l'est pour des raisons d'intérêt scientifique ou de nécessité de préservation du patrimoine biologique. Il s'agit généralement d'espèce menacée dont le braconnage, le transport, les manipulations, et parfois l'approche ou la photographie sont au moins temporairement interdits (sauf autorisation dérogatoire spéciale) par divers organismes, sur tout ou partie de l'aire de répartition de l'espèce en question. Ce sont surtout des animaux ou plantes sauvages, mais des invertébrés, insectes ou champignons peuvent être concernés.

Ecosystème : en écologie, un écosystème désigne l'ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (le biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

Faciès : en botanique, le terme faciès fait référence à la physionomie locale d'une formation végétale, ou même au port particulier d'une plante.

Gîte : se dit des sites de reproduction ou de repos pour les chauves souris (tronc d'arbres, grotte, grenier...).

GPS : le *Global Positioning System* plus connu par son sigle GPS, que l'on peut traduire en français par « *système de positionnement mondial* » est le principal système de positionnement par satellites mondial actuel ; de plus il est également actuellement le seul à être entièrement opérationnel.

Habitat d'espèces : formation végétale ayant les caractéristiques typiques pour l'accueil d'une ou de plusieurs espèces remarquables au titre des directives Européennes habitat et oiseaux.

Habitat naturel : formation végétale homogène constituée par un ensemble d'espèces typiques d'un habitat, selon la classification nationale Corine biotope.

Lisière : une lisière est une limite entre deux milieux, dont l'un est généralement forestier, par exemple entre une forêt et une prairie. La lisière présente des conditions climatique et écologique particulière. Elle est pour cette raison soumise à une dynamique écopaysagère propre.

Sauf quand elle est artificiellement stabilisée par l'homme, ce qui est de plus en plus souvent le cas sur la planète, elle évolue spontanément dans le temps et dans l'espace.

Liste rouge / livre rouge : on parle de « liste rouge » pour désigner une liste contenant des informations sensibles ou dans le domaine naturaliste une liste d'espèces vulnérables et/ou menacées de disparition.

Molasses : les molasses sont des formations de roches sédimentaires qui s'accumulent dans des bassins périphériques d'une chaîne de montagnes.

Mosaïque d'habitats : ensemble d'habitats imbriqués dans le paysage formant une mosaïque. Il s'agit généralement de petits milieux (parcelles) diversifiés en terme d'occupation des sols.

Naturalité : la naturalité, dans son sens environnemental, renvoie au caractère sauvage d'un paysage ou d'un milieu naturel.

Nymphe, larve, imago, adulte : en biologie, une nymphe représente le stade du développement intermédiaire entre la larve et l'imago (adulte) lors des mues de métamorphose de certains insectes.

Organisme xérophile : les organismes xérophiles vivent dans des milieux très pauvres en eau. Divers organismes peuvent tolérer une dessiccation extrême, incluant des bactéries, des champignons, des plantes, des insectes, des nématodes et la crevette *Artemia salina*.

Orthoptères : les orthoptères sont des animaux arthropodes de la classe des insectes, caractérisés par des ailes droites. Cet ordre est scindé en deux sous-ordres : les ensifères (grillons et sauterelles) et les caélifères (criquets).

Ouverture : action de gestion visant à modifier un milieu, pour lui redonner des caractéristiques typiques d'un habitat naturel.

Pelotes de rejection : les pelotes de réjection ou boulettes de régurgitation sont des boules rejetées par les oiseaux rapaces ainsi que les corvidés, les laridés et beaucoup d'autres oiseaux. Elles contiennent les éléments durs et non digérés des proies qu'ils avalent en entier, comme les poils, les os, ou même les arêtes des poissons.

Plante herbacée : on admet généralement qu'une plante herbacée a au moins une de ces caractéristiques suivantes : fleurs, feuilles, rameaux ou écailles verticillées, feuilles réduites à des collerettes et placées les unes au dessus des autres, sporanges groupés au sommet de la tige, une tige feuillée d'au moins 10 cm.

Piquetage : action de placer des piquets pour localiser une station botanique.

Relevé phytosociologique : étude de la flore d'un habitat naturel visant à inventorier les espèces végétales de l'habitat, et à caractériser ce dernier plus finement en fonction de l'abondance et de la dominance d'espèces indicatrices.

Station : une station forestière est en écologie et en sylviculture une étendue de terrain de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (climat, topographie, sol) où se développe une/des espèce(s) particulières.

Statut : le statut est un texte ou un ensemble de textes fixant les garanties fondamentales accordées à une espèce. C'est la situation de fait, la position par rapport à la société.

Valeur patrimoniale : la valeur patrimoniale est la valeur que l'on attribue à une espèce ou un habitat en fonction de sa rareté et de ses statuts (protection, rareté locale). Cette valeur permet ensuite de fixer des priorités de conservation.

Xérique : se dit d'un milieu très sec, ou d'espèces ayant des affinités pour ces milieux.

ZNIEFF : ZNIEFF désigne en France les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

L'inventaire des ZNIEFF est un programme initié par le ministère en charge de l'environnement et lancé en 1982 par le Muséum national d'histoire naturelle. Il correspond au recensement d'espaces naturels terrestres remarquables dans les vingt-deux régions métropolitaines ainsi que les départements d'outre-mer.

Introduction

L'ARPE 47 est une **association de type loi 1901 créée en 1983**. Ses buts sont d'informer et de sensibiliser le public, de participer à des études, de contribuer à la réflexion et à la mise en œuvre d'actions liées à l'environnement. L'association, ouverte à toutes personnes, est agréée d'Education Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (n°47.95.145 et n°47-2006-05-032).

Elle est agréée par la Préfecture du Lot-et-Garonne et la DIREN Aquitaine au titre d'Association de Protection de la Nature (n°2000-2689). Elle regroupe des personnes issues de tous milieux professionnels et s'adresse à un large public. Elle compte parmi ses membres des naturalistes aux compétences diversifiées en matière de connaissance de la faune et de la flore locale. Elle s'est dotée d'un secrétariat permanent et emploie 4 salariés auxquels s'ajoutent selon les besoins, des chargés de mission dans le cadre d'études spécifiques : Natura 2000 (élaboration de documents d'objectifs, animation), inventaires (ZNIEFF), études faune/flore. Elle est présente dans diverses commissions départementales et participe à plusieurs comités de pilotage.

En 2005, l'ARPE 47 obtient le label national CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et devient le CPIE Pays de Serres - Vallée du Lot.

En 2007, le Conseil Régional d'Aquitaine a lancé un programme de gestion et de valorisation de sites naturels remarquables : les Contrats Aquitaine Nature. Le CPIE a proposé un projet qui a été accepté par la Région. Le projet du CPIE repose sur la création d'un réseau de sites naturels en Lot et Garonne sur lesquels il a monté un programme d'inventaires naturalistes, de gestion des milieux et de valorisation des espaces.

Dans le cadre de la gestion écologique d'un espace naturel, la **réalisation d'un document appelé Plan de gestion** s'avère utile et nécessaire.

Ce document est la **compilation des données naturalistes** relevées sur le site à un instant T, qui peut être mise à jour par des notes complémentaires, tout au long de l'application du plan.

Ce document reprend ensuite l'ensemble des **enjeux identifiés**, fixe des objectifs de conservation des milieux et espèces, et propose la mise en place d'actions de gestion sur une durée déterminée (en général 5 ans), favorables à la conservation des enjeux identifiés.

Une **évaluation du plan de gestion** est également prévue par des suivis d'espèces, qui permettront d'évaluer l'impact de la gestion sur la biodiversité.

La première année du Contrat Aquitaine Nature passée avec la Région est achevée.

Nous présentons donc aujourd'hui ce plan de gestion 2008 - 2012 pour le site de Rouyre Lascrozes à Villeneuve sur Lot.

I. INFORMATIONS GENERALES

A. Localisation du site

Le site naturel Remarquable de Rouyre Lascrozes est situé sur la commune de Villeneuve sur Lot, au Centre Est du Lot-et-Garonne (figure n°1).

Ce site est situé dans le périmètre du site natura 2000 plateau de Lascrozes et Côteau du Boudouyssou. Il est donc prévu de signer un contrat Natura 2000 entre l'Europe et le CPIE pour la gestion du site.



Figure n° 1 : localisation générale du site de Rouyre Lascrozes(47)

B. Aspects fonciers

Ce site, initialement propriété de la Sogap a été acquis par le CPIE en février 2008 grâce à une convention de préemption de site d'intérêt écologique passée entre la Safer et le CPIE.

II. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

A. Environnement physique

1. Climat

(Source METEO France, stations de Montaigu du Quercy et Tournon d'Agenais)

Le climat est de type sub-atlantique à influence méditerranéenne. Le site est en limite Ouest de cette influence méditerranéenne.

Les précipitations moyennes annuelles sont de 846 mm avec une moyenne mensuelle de 70,5 mm. Elles se répartissent essentiellement d'octobre à mai. Les étés peuvent être chauds et secs avec des pluies d'orage parfois violentes entraînant des risques d'érosion des sols.

Les températures moyennes annuelles vont de 6°C en janvier et décembre à 21,7°C en juillet et août. Le maximum peut atteindre 37,5°C et le minimum -10°C sur des périodes très courtes (quelques jours), mais le nombre moyen de jours supérieur à 25°C est de 23 jours et le nombre de jour inférieur à 0°C est de 33 jours.

2. Topographie et hydrologie

Le site de pelouse sèche est sur un coteau calcaire ayant un important dénivelé. Nous sommes à des altitudes situées en 140 et 220 mètres.

Le réseau hydraulique est inexistant sur le site, hormis le ruissellement ponctuel lors des fortes pluies le long du chemin de grande randonnée.

3. Géologie - Pédologie

Le site de Rouyre Lascrozes se situe sur la couche géologique du Cénozoïque (ère tertiaire).

Le site se situe donc au niveau **géologique de l'Oligocène**.

On retrouve, au dessus des 150 m d'altitude environ du site, des molasses de l'Agenais supérieurs avec des grès tendres, des argiles silteuses, carbonatées et micacées.

La figure n° 2 est un extrait de la carte géologique concernant le site.

Ces molasses donnent des types de sols brunifiés calciques à texture argilo-limoneuse ou argilo-sableuse. Le pH est alcalin (6.5 à 8) sur l'ensemble de l'épaisseur. Le complexe absorbant est saturé par le calcium.

Concrètement, les sols sont peu perméables, riches en matières organiques et en matières carbonatées. Cela se ressent en terme de typologie de milieux, par deux grands groupes :

- Des milieux humides, riches en matières organiques, ce qui engendre une abondance d'espèces inféodées aux zones humides (plantes, mammifères, insectes...).
- Des milieux secs et calcaires, comme les pelouses sèches avec une abondance d'orchidées, d'insectes, de reptiles... affiliée à ces biotopes xériques, ce qui est le cas pour le site de Rouyre Lascrozes.

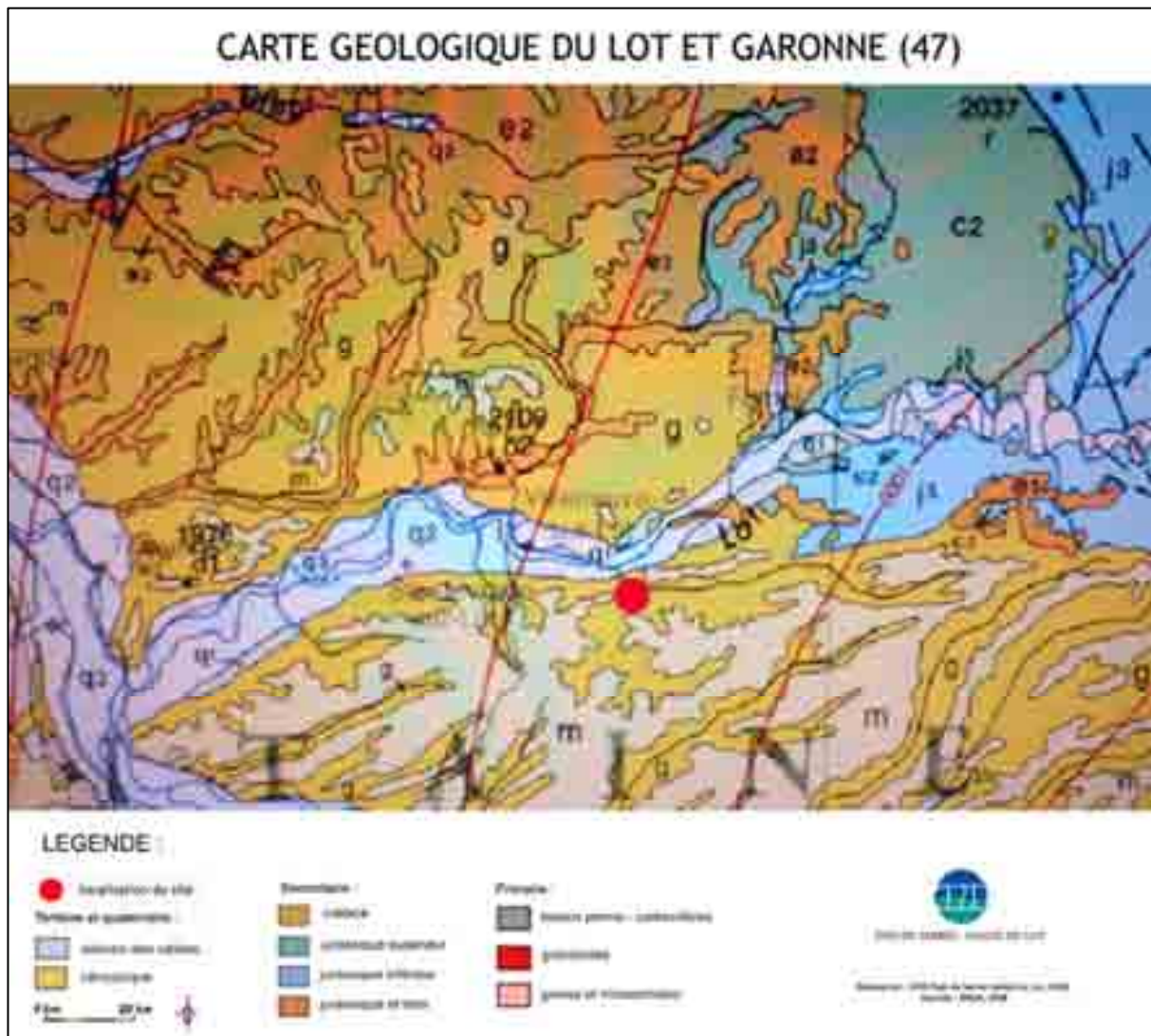


Figure n° 2 : carte géologique de la région biogéographique de Villeneuve sur Lot (47)

B. Le patrimoine floristique

L'ensemble des données inventoriées est présenté dans les relevés phytosociologiques décrits en annexe n°1.

Les observations de plantes remarquables ont été cartographiées, avec prise des coordonnées géographiques sur le terrain au GPS (Garmin Etrex H) et cartographie sous Map Info (Map Info V.7).

La localisation des espèces végétales remarquables du site est présentée dans la figure n° 4.

Chaque espèce végétale remarquable a fait l'objet d'un suivi en 2008, servant d'état 0 au présent plan de gestion (annexe n°11).

Nous présenterons succinctement ces espèces, avec leur statut et leur répartition.

La figure n° 3 est la légende générale des cartes de répartition des espèces végétales présentées ci dessous.

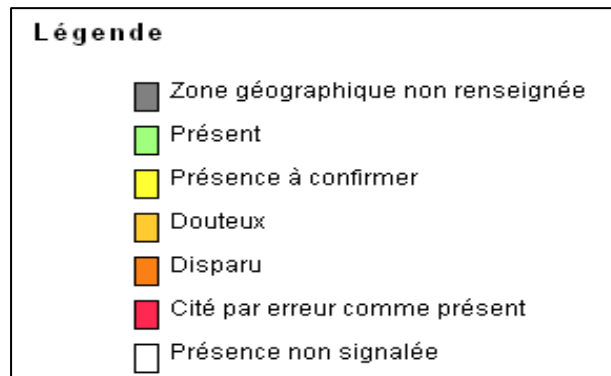


Figure n° 3 : Légende générale des cartes de répartition des espèces végétales remarquables
(Source des données : www.tela-botanica.org)



Plan de gestion 2008 - 2012 du site CAN de Rouyre Lascrozes

CARTOGRAPHIE DES ESPECES VEGETALES SUR LE SITE DE ROUYRE LASCROZES COMMUNE DE VILLENEUVE SUR LOT (47)

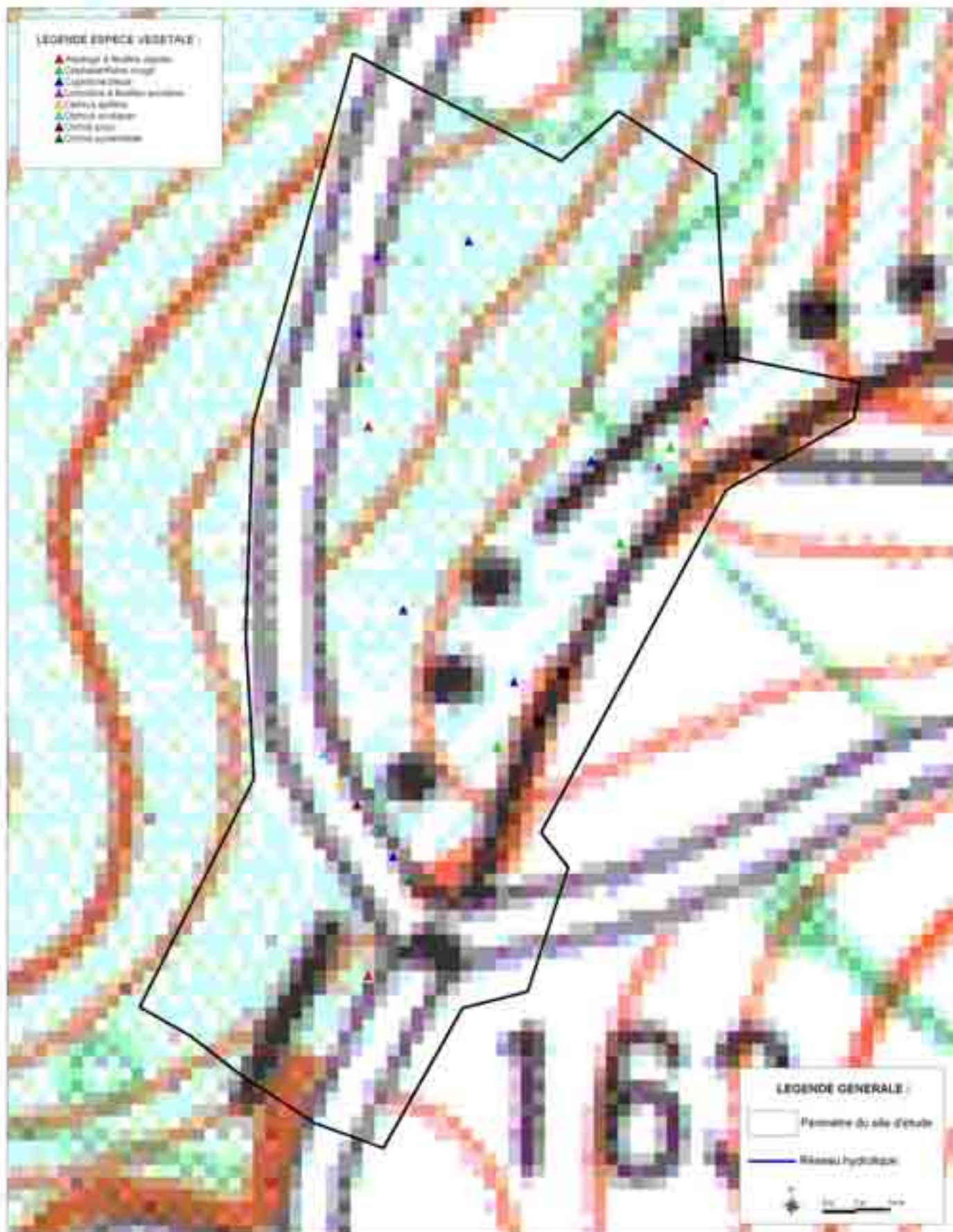


Figure n° 4 : cartographie des espèces végétales remarquables

1. Inventaire des espèces végétales protégées

a) L'Asperge à feuilles aigües (*Asparagus acutifolius*)

Description de l'espèce :



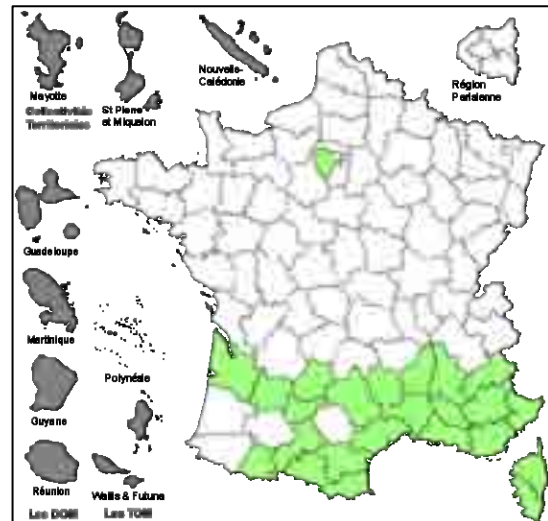
Plante ligneuse atteignant ou dépassant 1 mètre, buissonnante, à turions grêles un peu amers, tige et rameaux flexueux, cylindracés, striés, grisâtres, pubescents, rudes ; cladodes courts (3-6 mm.), en alêne, raides, mucronés, piquants, persistants, fasciculés en étoile par 5-12 à l'aisselle d'une petite écaille prolongée en éperon court et piquant ; fleurs jaune-verdâtre, odorantes, dioïques, solitaires ou géminées, à pédoncules courts, articulés vers le milieu, les fructifères à article supérieur un peu plus épais; anthères oblongues, mucronées, 1-2 fois plus longues que le filet ; baie noire, du volume d'un petit pois, à 1-2 graines.

Répartition et statut :

Lieux secs et arides de tout le Midi jusque dans la Drôme, l'Ardèche, l'Aveyron, le Lot; la Corse.

Toute la région méditerranéenne.

L'espèce est protégée en Lot-et-Garonne. Elle revêt une valeur patrimoniale forte.



Description des stations :

L'espèce est largement répartie sur le site, en particulier dans la strate herbacée de la parcelle de Yeuseraie Aquitaine. En 2008, nous avons comptabilisé 18 pieds.

b) La Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*)

Description de l'espèce :

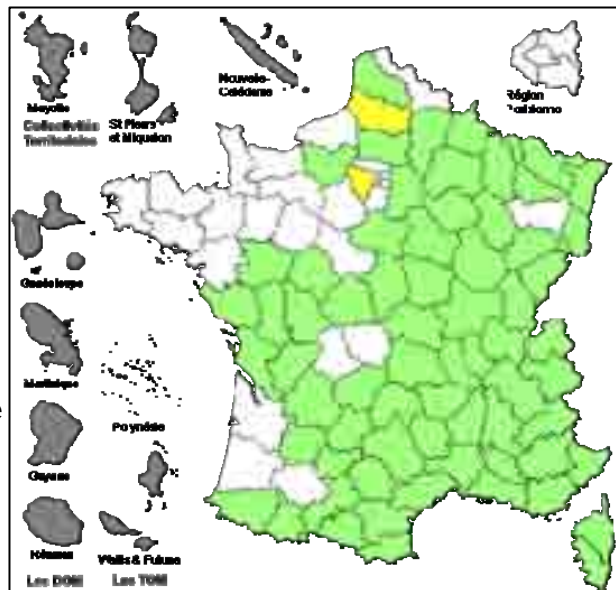


Plante vivace de 20-60 cm., pubescente-glanduleuse dans le haut, à fibres radicales filiformes; feuilles presque distiques, lancéolées, pliées en carène, 2-4 fois plus longues que les entrenœuds ; fleurs d'un rose vif, assez grandes, 5-15 en épi lâche; bractées herbacées, égalant ou dépassant l'ovaire ; divisions du périanthe ovales-lancéolées, toutes acuminées, à peine plus longues que le labelle ; labelle muni à la base de 2 lobules latéraux dressés étroits, à languette ovale-acuminée marquée de crêtes sinueuses un peu jaunâtres ; ovaire grêle, pubescent-glanduleux.

Répartition et statut :

Bois secs et coteaux pierreux, dans presque toute la France et en Corse. Europe ; Asie occidentale.

Cette espèce protégée en Lot et Garonne revêt une valeur patrimoniale forte.



Description des stations :

Sur le site, en 2008, nous avons relevé 3 stations qui comptaient au total 12 pieds. Ces stations sont situées sur la pelouse sèche calcicole, et sont exposées plein sud.

c) La Cupidone bleue (*Catananche caerulea*)

Description de l'espèce :



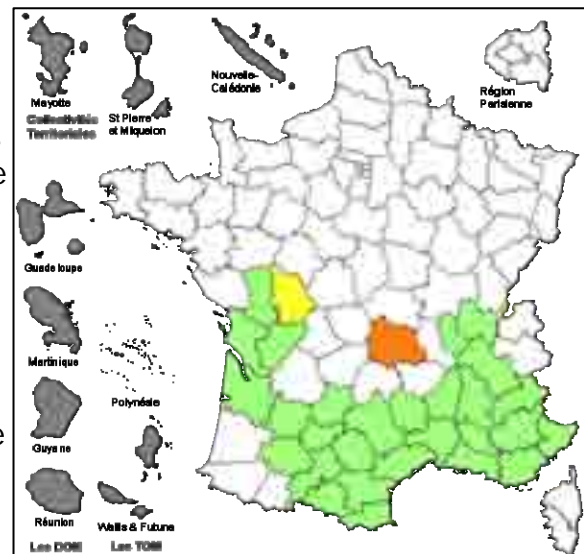
Plante vivace de 50 à 80 cm. dressée poilue, rameuse à rameaux très longuement nus au sommet ; feuilles linéaires, longuement et étroitement lancéolées, trinervées, les inférieures rétrécies en pétiole offrant ordinairement à la base des dents ou des laciniures ; involucre ovoïde à écailles apiculées, les extérieures suborbiculaires, les intérieures lancéolées décurrentes de chaque côté inférieurement sur la foliole ; capitules solitaires sur de très longs pédoncules nus, munis seulement au sommet de bractées scarieuses ; fleurs bleues.

Répartition et statut :

Coteaux arides, friches, pelouses sèches dans la France méridionale et occidentale suivant une limite Nord allant des Deux-Sèvres, passant par le Lot et l'Aveyron, à Viennée en Dauphiné.

Espagne, Ligurie, Piémont.

Cette espèce protégée en Lot-et-Garonne revêt une **valeur patrimoniale forte**.



Description des stations :

L'espèce est largement répartie sur la pelouse sèche avec un total de 48 pieds, principalement situés dans les lieux ensoleillés.

2. Inventaire des espèces végétales remarquables

a) Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)

Description de l'espèce :



Plante vivace de 30-80 cm., glabre, d'un violet livide, à fibres radicales profondes, nombreuses, épaisses ; tige robuste, sans feuilles, munie d'écaillies engainantes ; fleurs violettes à stries plus foncées, grandes, dressées, en épi long et lâche ; bractées grandes, égalant ou dépassant l'ovaire ; périanthe ouvert, à divisions conniventes, lancéolées, les 2 intérieures plus petites ; labelle un peu plus court que les divisions, dirigé en avant, subarticulé, rétréci vers la base, à

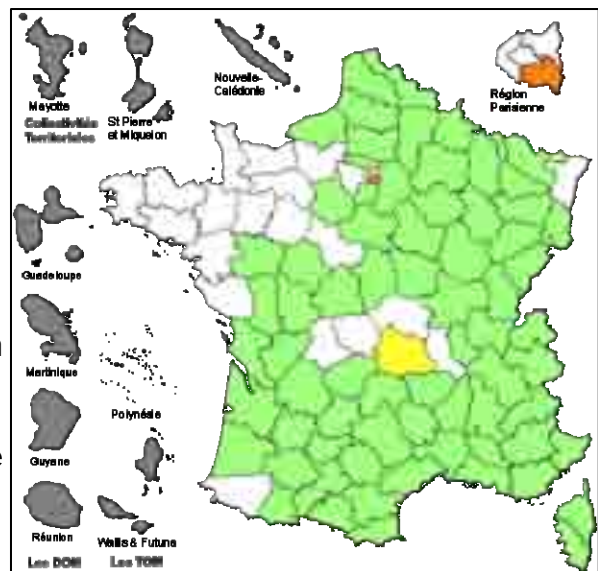
languette oblongue ou ovoïde concave, crénelée, à éperon en alène, dirigé en bas, aussi long que l'ovaire ; anthère libre, mobile, persistante ; 2 pollinies pulvérulentes, indivises, sessiles, réunies par un rétinacle commun ; ovaire non contourné.

Répartition et statut :

Clairières des bois montueux, parasite sur les racines des arbres, dans presque toute la France et en Corse. Europe centrale et méridionale ; Asie occidentale ; Afrique septentrionale.

Cette espèce est protégée en région Centre, Limousin, Bourgogne, Pays de La Loire...

Elle revêt une valeur patrimoniale moyenne.



Description des stations :

L'espèce est présente en bord du chemin de randonnée, sur le talus. On y compte en 2008 au moins 9 pieds.

b) La Sérapias à labelle allongé (*Serapias vomeracea*)

Description de l'espèce :



Serapias vomeracea se caractérise par une tige assez haute (jusqu'à 60 cm), de longues bractées et un labelle étroit mais long et pendante. Celui-ci rappelle un soc de charrue, ce qui justifie l'adjectif "*vomeracea*" (en forme de soc). Il est pourvu d'une pillosité blanchâtre.

Deux callosités brunes sont présentes sur la base du labelle de cette espèce plutôt méditerranéenne.

Cette espèce se singularise par son port élancé et son labelle long et étroit. La fleur est utilisée comme refuge par les insectes pollinisateurs.

Répartition et statut :

Cette espèce fréquente plutôt les substrats calcaires (côteaux, prairies).

Cette orchidée est exclusivement située au sud d'une ligne La Rochelle - Lyon. Elle peut être localement abondante.

Ses caractéristiques en font une espèce à valeur patrimoniale moyenne.



Description des stations :

La Sérapias à labelle allongée est largement répartie sur le site. En 2008, nous avons comptabilisé au moins 49 pieds, bien exposés au soleil.

c) La Céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*)

Description de l'espèce :

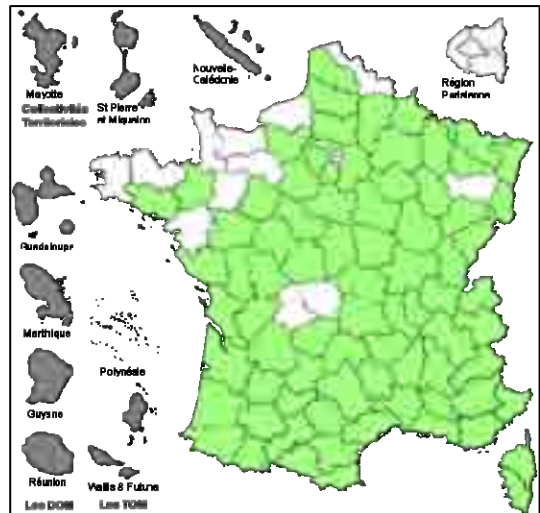


Plante vivace de 20-60 cm., entièrement glabre, à fibres radicales filiformes ; feuilles distiques, rapprochées, longuement lancéolées, 3-5 fois plus longues que les entrenœuds; fleurs d'un blanc pur, assez grandes, 6-18 en épi lâche ; bractées très petites, membraneuses, bien plus courtes que l'ovaire, sauf parfois 1-2 à la base foliacées ; divisions extérieures lancéolées-aiguës, dépassant le labelle ; les intérieures elliptiques-obtuses ; labelle taché de jaune au sommet, à languette plus large que longue, triangulaire-obtuse, marquée de 5 crêtes en dessus ; ovaire glabre.

Répartition et statut :

Bois secs et coteaux pierreux, dans presque toute la France et en Corse. Europe ; Asie occidentale ; Afrique septentrionale.

Cette espèce revêt une **valeur patrimoniale moyenne**.

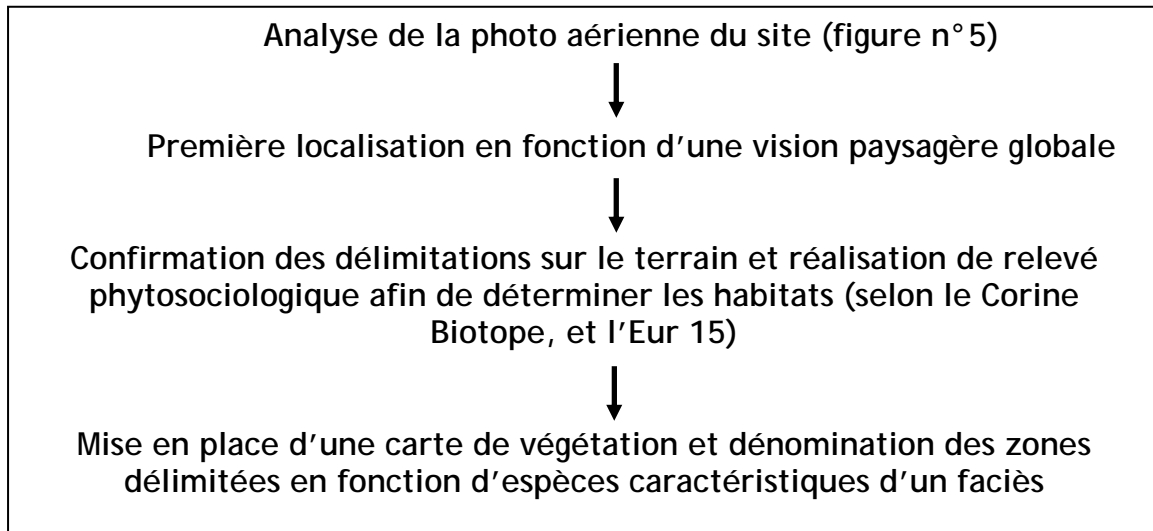


Description des stations :

Nous avons notés 3 stations de Céphalanthères à longues feuilles pour un total de 9 pieds fleuris en 2008.

C. Unités écologiques de végétation et habitats naturels

Le protocole d'étude des formations végétales est le suivant :



Le **relevé phytosociologique** consiste en l'application d'une méthode nationale d'inventaire d'un ensemble de végétation homogène, aussi appelé **habitat**.

Pour cela, on inventorie les espèces végétales en présence sur 20 m², puis on agrandit cette surface jusqu'à ne plus avoir de nouvelle espèce, tout en restant sur une unité de végétation homogène (Méthode de Braun Blanquet).

A chaque espèce, on attribue un coefficient d'abondance dominance, qui peut prendre les valeurs +, 1, 2, 3, 4 et 5.

L'ensemble des relevés phytosociologiques par habitat est présenté en annexe n°1.



Figure n° 5 : photo aérienne du site de Rouyre Lascrozes

A partir de ces relevés d'espèces, on détermine l'habitat (référéncé dans le Corine Biotope, document national) et son statut (Eur 15/2, document Européen). Lorsque l'on cite un habitat naturel, son code Corine est cité entre parenthèses.

Les habitats naturels peuvent être classés en 3 catégories :

- les habitats naturels « classiques » (« code Corine »), correspondent à des habitats relativement banal, même si certains peuvent présenter des intérêts particuliers en tant qu'habitat d'espèces.
- les habitats d'intérêt communautaire (« code Corine » + « * ») sont inscrits à l'annexe II de la directive Habitat et représentent un enjeu de conservation important, permettant la désignation de sites Natura 2000.
- Les habitats d'intérêt communautaire prioritaire (« code Corine » + « * * ») sont inscrits à l'annexe I de la directive Habitat et représentent un enjeu de conservation très fort (prioritaire) pour lequel chaque pays Européen s'engage à mettre en œuvre une préservation des milieux en question.

La cartographie de ces habitats naturels est présentée en figure n° 6. Ce travail pourra être complété et approfondi si besoin est, afin de mettre en évidence l'ensemble des micro habitats.

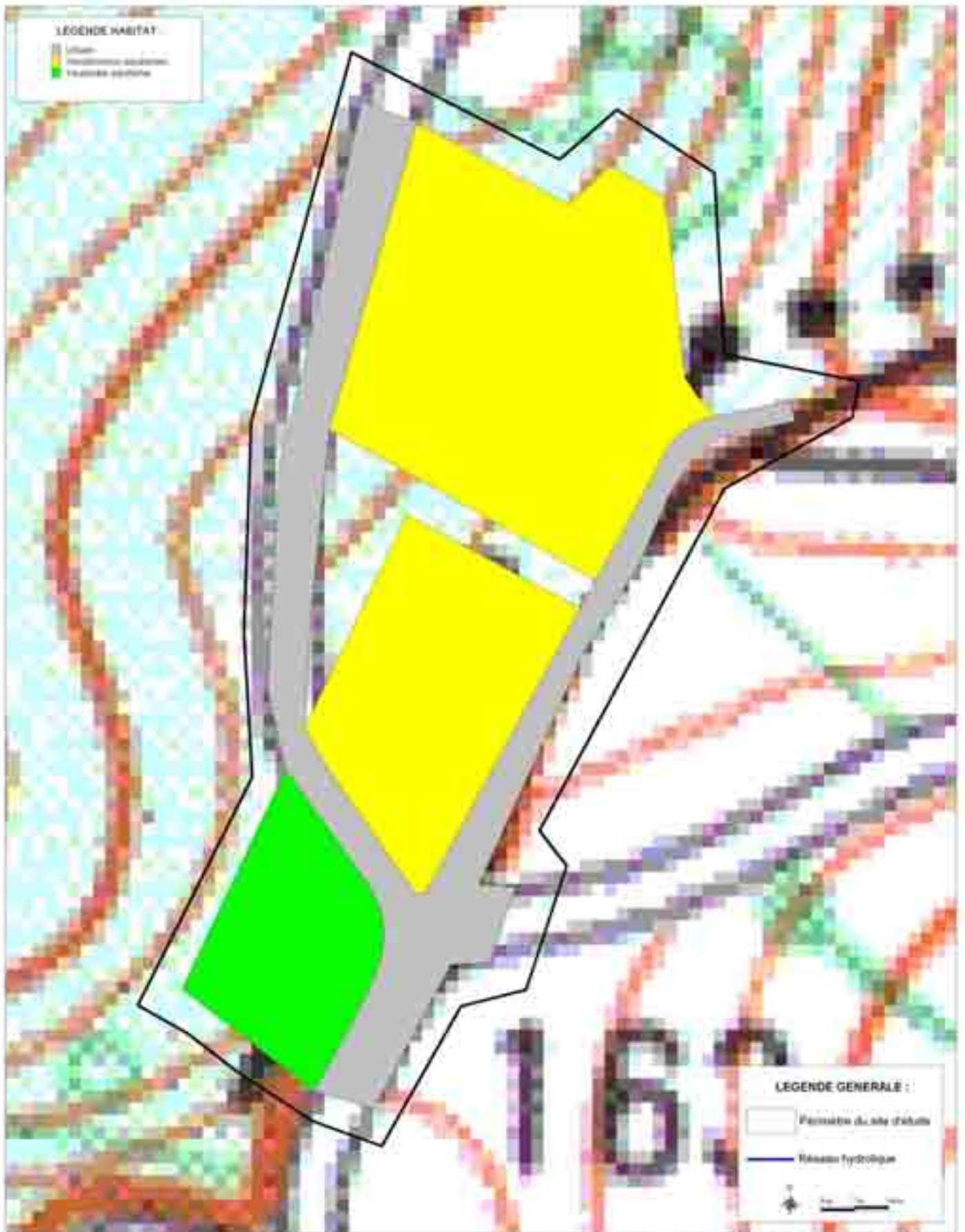


Figure n° 6 : cartographie des habitats naturels

1. Les pelouses sèches à orchidées (34.32**)

Surface de l'habitat : 0,68 hectare

Les pelouses calcicoles sont des formations végétales d'intérêt communautaire prioritaire.

Elles sont composées essentiellement de plantes herbacées vivaces formant un tapis plus ou moins ouvert sur sol calcaire peu épais, pauvre en éléments minéraux nutritifs, subissant un éclaircissement intense et une période de sécheresse climatique ou édaphique. Sur le site de Rouyre Lascrozes, une majeure partie du coteau est constituée de cet habitat qui se développe sur la roche mère calcaire.

Nous avons entre autre relevé la présence de l'Orpin reprisé, la Piloselle, le Lierre terrestre, la Brize intermédiaire, la Cardamine, mais aussi la Polygale ou la Vesce à épis.

A cette liste s'ajoutent les orchidées identifiées :

Orchis maculata, *Serapia lingua*, *Serapia vomeracea*, *Anacamptis laxiflora*, *Ophrys apifera...*, sachant que le coteau dans son ensemble est citée comme le plus riche en orchidée de la région Aquitaine (plus de la moitié des espèces).

Notons également la présence d'espèces protégées comme la Céphalanthère rouge ou la Cupidone bleue, protégées en Lot-et-Garonne.



Figure n° 7 : photographie de l'habitat naturel pelouse sèche calcicole

2. Le boisement de chênes verts et de chênes pubescents (45.33*)

Surface de l'habitat : 0,15 hectare

Ce boisement, aussi appelé Yeuseraie Aquitaine est un habitat d'intérêt communautaire, au titre de la Directive habitat.

Cet habitat est un boisement qui se développe sur sol calcaire drainant, formé principalement par le Chêne vert et le Chêne pubescent, avec une strate arborescente où l'on retrouve le Fragon, la Bourdaine, le Cornouiller sanguin, mais aussi une strate herbacée relativement humide, avec des orchidées patrimoniales comme la Céphalanthère rouge, ou encore des plantes herbacées comme l'Asperge à feuilles aigues, protégées en Lot-et-Garonne.



Figure n° 8 : photographie de l'habitat Yeuseraie Aquitaine

D. Le patrimoine faunistique

Une première étude consiste à réaliser une courte bibliographie afin de connaître les potentialités du site (consultations de personnes ressources, de documents d'archives, d'observations diverses par les naturalistes locaux...).

L'ensemble des espèces remarquables observées sur le terrain est enregistré par des coordonnées géographiques prises au GPS (Garmin Etrex H) et cartographié sous Map Info (Map Info V.7).

1. Inventaire de l'avifaune

Techniques :

L'inventaire de l'avifaune a été réalisé par technique d'échantillonnage par milieu, avec observations ponctuelles par points d'écoute et contacts visuels. Les parcours terrain ont également permis de compléter la liste. Les prospections ont été faites à diverses périodes avec un effort de prospection particulier de février à mai pour les oiseaux reproducteurs (liste complète en annexe n°2).

Résultats :

L'inventaire de l'avifaune, en 2008, a permis de mettre en évidence la présence d'au moins 58 espèces sur le site et aux alentours (moins de 200m).

Parmi ces espèces, on peut noter la présence ponctuelle du Buzard St martin, de l'Autour des palombes, du Milan royal, mais aussi la présence d'oiseaux nicheur localement comme le Milan noir, les Pics épeiche et vert, le Faucon hobereau ou encore l'Engoulevent d'Europe (figure n° 9), bien présent sur le site.



Figure n° 9 : photographie de l'Engoulevent d'Europe

2. Inventaire de l'entomofaune

Techniques :

L'observation et l'inventaire de l'entomofaune (annexes n°3, 4 et 9) se fait généralement par transect (prospection d'un linéaire défini (ex : 200m), sur une largeur d'environ 5 mètres). Le transect doit être réalisé sur un habitat homogène.

La prospection se fait d'un pas lent (moins de 1 km/h) avec **jumelles** et **filet à papillons**. Ainsi, l'observateur peut observer et déterminer l'entomofaune aux jumelles, et si besoin, capturer les insectes qu'il ne reconnaît pas à vue au filet (il le relâche immédiatement après détermination).

L'utilisation d'un **petit bocal transparent** permet de limiter les manipulations de l'insecte.

Cette méthode d'inventaire permet d'observer la quasi totalité des espèces sur une surface donnée (Ex : 200 m x 5 m = 1000 m²). Ensuite, il est possible de calculer des estimations de taille de population en fonction de la surface totale de l'habitat homogène.

Résultats :

Parmi les 36 espèces de papillons observés en 2008, la présence d'une espèce à fort enjeux est à noter : l'Ecaille chinée. Elle est protégée en France, et inscrite à l'annexe II de la directive habitat. C'est une espèce d'intérêt communautaire.

Notons également la présence du Lucane cerf-volant et du Grand capricorne, également d'intérêt communautaire, le Grand capricorne étant protégé en France.

Au niveau des odonates et des orthoptères, aucune espèce remarquable n'a été observée. Les inventaires seront à poursuivre.



Figure n° 10 : A gauche, observation de l'Ecaille chinée

A droite : observation du Grand capricorne

3. Inventaire des mammifères

Techniques :

L'inventaire des mammifères (annexe n° 8) est plus aléatoire et dépend beaucoup de la pression d'observation sur le site. Pour ce faire, il existe de nombreux protocoles complémentaires :

- recherche des laissés (crottes, épreintes...)
- recherche des terriers
- analyse et dissection des pelotes de rejections (micro mammifères...)
- recherche des empreintes
- recherche de poils (gros gibiers)
- observation nocturnes (le long des routes)...
- suivis par plaques solaires de thermorégulation (en 2009)

Pour ce qui est de l'inventaire des **chiroptères**, il a été réalisé par la recherche des gîtes (de jour) potentiels (grottes, arbres creux, greniers, caves, ponts...) ainsi que par inventaire nocturne à l'aide d'une BatBox (figure n° 11 : **système d'écholocation type Bat MkIIb**) qui permet de déterminer une partie des espèces en vol (chasse, déplacements) ainsi que de compter les individus d'une colonie en sortie de gîte.



Figure n° 11 : photographie de l'appareil permettant l'inventaire des chiroptères par echolocation

Résultats :

La présence de mammifères comme le Renard roux (*Vulpes vulpes*), le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Sanglier (*Sus scropha*), le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) a été mise en évidence.

Pour ce qui est des chiroptères, la Pipistrelle commune, la Sérotine commune, un Oreillard Sp. et un Rhinolophe Sp. ont été observés en chasse sur le site. **Aucun gîte de reproduction** n'a été identifié sur le site mais une prospection plus approfondie serait utile pour repérer de potentiels arbres creux (en juin - juillet 2009).

De plus, un suivi par plaque thermique sera à mettre en place en 2009 pour l'étude des micro mammifères et reptiles.

4. Inventaire des amphibiens

Techniques :

L'inventaire des amphibiens (annexe n° 5) se fait en deux phases distinctes, conformément à leur cycle biologique :

De Janvier à Mars : pêche au troubleau, permettant d'observer les larves en cours de métamorphoses, et recherche visuelle des pontes

D'avril à septembre : recherche visuelle des adultes et écoute des chants (reproduction).

Résultats :

Aucun amphibien n'a été observé sur le site. Même si les pelouses sont régulièrement utilisées comme zone de replis pour ces espèces, l'éloignement à tout site potentiel de reproduction rend peu probable la découverte d'amphibiens sur le site.

5. Inventaire des reptiles

Techniques :

L'inventaire des reptiles (annexe n° 5) se fait généralement à vue, pour avoir une première idée de l'herpétofaune, mais **l'idéal est de mettre en place un suivi par plaques solaires** (une à deux plaques par habitat), c'est à dire des tôles plastiques ou métalliques placées au sol, sur des zones de lisières, et au centre des habitats, plutôt ensoleillées mais pas trop non plus (risque d'augmentation de la mortalité des animaux qui thermorégulent dessous). Un passage par semaine sur chaque plaque (pendant deux à trois mois) permet d'observer une grande partie des reptiles d'un site.

Résultats :

Ce protocole va être mis en place en 2009, afin de compléter l'inventaire, qui à ce jour n'est pas complet.

Cependant, quelques espèces ont déjà été observées ponctuellement sur le site comme la Couleuvre à collier, la Couleuvre d'Esculape, le Léopard vert, le Léopard des



murailles (figure n° 12).

Figure n° 12 : photographie du Léopard vert mâle

6. Cartographie des inventaires faunistiques

Toutes les données faunistiques remarquables sont présentées dans la figure n° 13. Les données proviennent d'observations de terrain, prises au GPS (Garmin Etrex H), et cartographiées sous Map Info (V.7).



PAYS DE SERRES - VALLÉE DU LOT

Plan de gestion 2008 - 2012 du site CAN de Rouyre Lascrozes

CARTOGRAPHIE DES ESPECES ANIMALES SUR LE SITE DE ROUYRE LASCROZES COMMUNE DE VILLENEUVE SUR LOT (47)

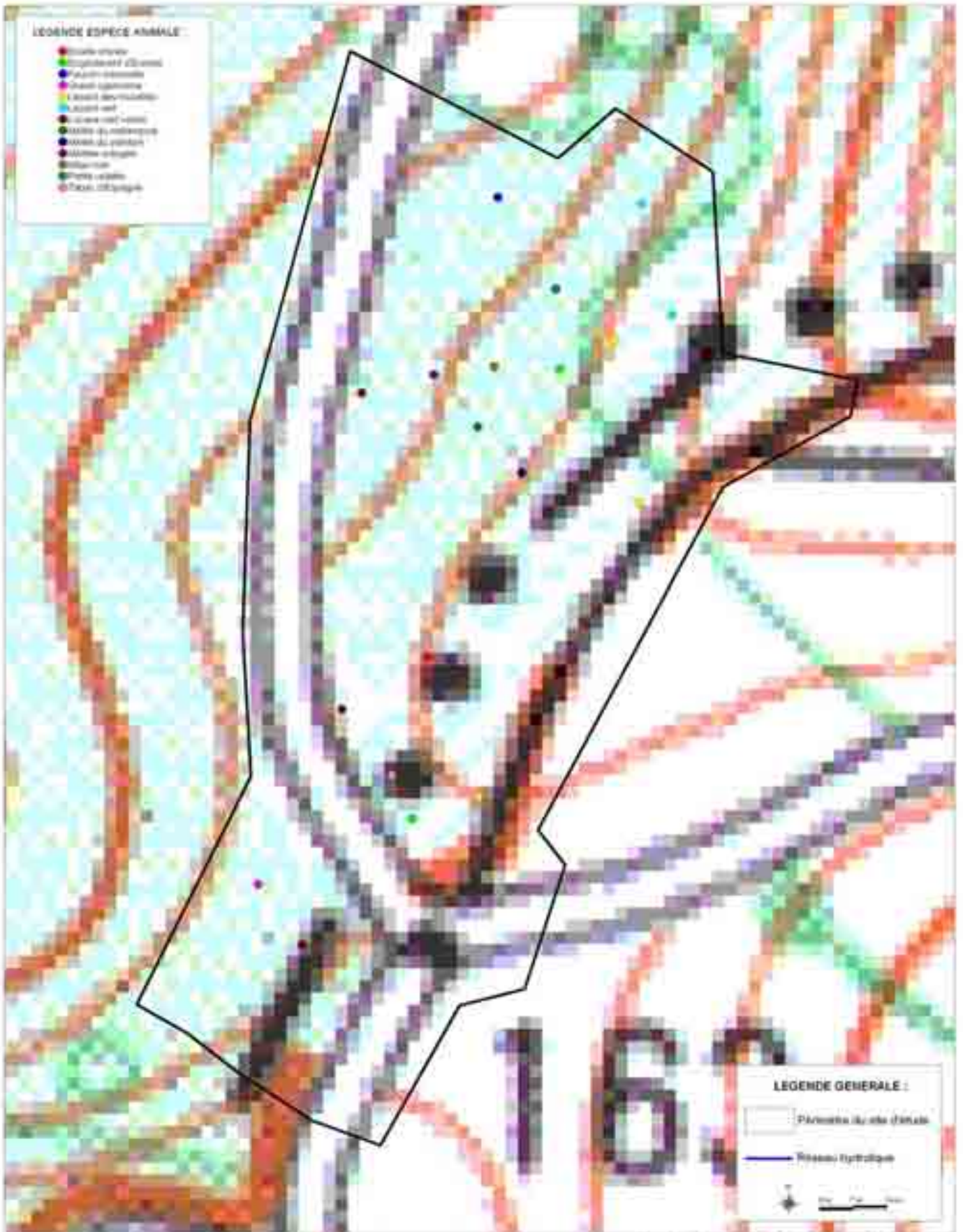


Figure n° 13 : cartographie des espèces animales remarquables

III. EVALUATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU SITE

A. Les outils d'évaluation patrimoniale

Au sein de cette partie, nous allons évaluer la valeur patrimoniale du site, des habitats et des espèces, afin d'en faire ressortir les espèces et habitats à forte valeur patrimoniale. Le plan de gestion sera alors décliné en fonction de cette évaluation, élaborée suivant différents critères comme les statuts de protection, la répartition des espèces ou encore le degré de rareté.

1. Les habitats

Afin de déterminer la valeur patrimoniale d'un **habitat naturel**, nous disposons d'une Directive Européenne : La Directive Habitat Faune Flore CEE 92/43.

Les habitats dits communautaires figurent dans la Directive Européenne comme inscrits à l'annexe II.
Les habitats inscrits à l'annexe I de la Directive Européenne Habitat CEE 92/43, sont considérés en **danger de disparition** sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union Européenne porte une responsabilité particulière.

Pour ce qui est de la valeur patrimoniale d'un **habitat d'espèces**, elle est plus subjective et dépend de plusieurs paramètres :

- La connaissance naturaliste du site, et du secteur géographique alentour
- L'espèce concernée, en effet certaines espèces voient leurs habitat d'espèce protégé par la loi (Certains mammifères, les amphibiens, certains insectes...)
- L'intérêt global de l'habitat pour un certain nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale
- Les exigences écologiques des espèces

2. La faune et la flore

Pour la faune et la flore, nous disposons d'une Directive Européenne : La Directive Habitat Faune Flore CEE 92/43.

Les annexes II (espèce d'intérêt communautaire) et IV (espèce d'intérêt communautaire prioritaire) de cette directive précisent les statuts et les valeurs patrimoniales des espèces qui y sont inscrites.

a) La flore

Pour la flore, les listes d'espèces protégées indiquent des espèces rares et/ou en danger, elles appartiennent à deux catégories :

- Une **liste nationale** indiquant les espèces protégées sur l'ensemble du territoire français,
- Des **listes régionales et départementales**, complétant la liste nationale dans un territoire plus restreint.

Si le référentiel géographique diffère entre ces deux types de listes, le niveau de protection final est rigoureusement le même. **Il est interdit de détruire ou même de déplacer, tout ou partie des espèces concernées.** La prise en compte de ces espèces est donc de la plus haute importance.

Enfin, les livres rouges nationaux et régionaux, les listes d'espèces déterminantes, les atlas de répartitions, et la consultations de spécialistes sont autant d'outils pouvant étayer le degré de patrimonialité d'une espèce non protégée réglementairement.

b) La faune

Pour la faune, la problématique est très différente selon les groupes :

Pour les insectes, la problématique est assez proche de la flore concernant le choix des espèces qui font partie de la liste des espèces protégées : il s'agit d'espèces considérées comme rares (mais ce n'est cependant pas toujours le cas ; en effet, certaines espèces sont protégées principalement en raison de l'intérêt important qu'elles suscitent auprès des collectionneurs).

L'implication réglementaire est forte pour les espèces citées à l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Sont en effet interdits :

- **la destruction ou l'enlèvement des œufs, des larves et des nymphes**
- **la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel**
- **la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux**
- **la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non, des spécimens.**

L'implication réglementaire est également forte pour les espèces citées à l'article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Sont en effet interdits :

- la destruction ou l'enlèvement des œufs, des larves et des nymphes, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement des animaux
- la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens).

Pour les reptiles et les amphibiens, toutes les espèces sont protégées (à l'exception de quelques espèces introduites). Aucune considération de rareté n'est intervenue dans la définition des listes.

L'article 1 de l'arrêté du 22 juillet 1993 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire (arrêté modifié par l'arrêté du 19 février 2007) stipule que (pour tous les amphibiens et reptiles à l'exception de quelques espèces introduites, de la Grenouille rousse, de la Vipère péliade et de la Vipère aspic) :

« Sont interdits la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation des amphibiens et des reptiles ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ».

En ce qui concerne la Vipère péliade et la Vipère aspic sont interdits (article 2) :

« la mutilation, la naturalisation ou, qu'ils soient vivants ou morts, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat des spécimens détruits, capturés ou enlevés ».

En ce qui concerne la **Grenouille rousse** est interdit (article 3) :
« la mutilation, la naturalisation ou, qu'ils soient vivants ou morts, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat des spécimens détruits, capturés ou enlevés ».

Pour les mammifères terrestres, toutes les espèces de chauves-souris et certaines autres espèces sont protégées (certaines sont rares, d'autres sont plus communes).

L'article 2 de « l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection » stipule que (pour les espèces protégées) sont interdits :
« la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel » ;
« la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux » ;
« la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non ».

Pour les oiseaux, les espèces sont essentiellement protégées vis-à-vis de la pratique de la chasse. Il serait donc plus pertinent de parler « d'espèces non chassables » plutôt que d'espèces protégées. Aucune considération de rareté n'est intervenue dans la définition de la liste.
La Directive Européenne « oiseaux » définit quand à elle les listes d'oiseaux à préserver dans le cadre du réseau Natura 2000.

Enfin, l'arrêté du 9 juillet 1999 fixe une liste de **vertébrés protégés**, menacés d'extinction en France en raison de la faiblesse observée ou prévisible de leurs effectifs, et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département. Cet arrêté est très important, car, pour les espèces qu'il liste, les individus sont protégés, mais il est aussi interdit « la destruction, l'altération ou la dégradation de leur milieu particulier » (Article L 411-1 du Code de l'Environnement).

Les livres rouges nationaux et régionaux, les atlas de répartitions, et la consultations de spécialistes sont autant d'outils pouvant étayer le degré de patrimonialité d'une espèce non protégée.

B. Evaluation patrimoniale des habitats naturels

Les habitats naturels présents sur le site sont recensés dans le tableau ci-dessous (figure n°14) avec la nomenclature Corine Biotope, ainsi que le code Natura 2000 (Eur 15) pour les habitats d'intérêt communautaire.

Leur valeur patrimoniale est prise en compte sous la forme de trois classes :

- **Faible** : l'habitat n'est pas inscrit à la directive habitat. Il est fortement anthropisé mais peut avoir un intérêt biologique pour des espèces banales
- **Moyenne** : l'habitat est ou n'est pas d'intérêt communautaire, mais sa biodiversité floristique et faunistique induit un statut de patrimonialité moyen, avec des espèces plus ou moins patrimoniales
- **Forte** : l'habitat est inscrit à l'annexe II de la directive comme habitat d'intérêt communautaire voir prioritaire (annexe I). Il représente une enjeu fort de conservation.

Evaluation patrimoniale des habitats naturels				
Habitat	Code Eur 15	Statut	Code Corine biotope	Intérêt patrimonial de l'habitat
Urbain	—	—	86.2	Faible
Pelouse sèche calcicole **	6110	An II et IV directive Habitats	34.32	fort
Yeuseraie Aquitaine *	9340	An II directive Habitats	45.33	fort

(* habitats d'intérêt communautaire, ** habitat d'intérêt communautaire prioritaire, d'après la Directive habitat faune flore, Natura 2000)

Figure n° 14 : Synthèse des habitats présents sur le site de Rouyre Lascrozes et de leur valeur patrimoniale

C. Evaluation patrimoniale des habitats d'espèces

Certains habitats naturels représentent des enjeux forts de conservation en tant qu'habitat d'espèces. Il s'agit de milieux, très favorables à une ou à des espèces à forte valeur patrimoniale.

Cette valeur patrimoniale est prise en compte sous la forme de trois classes :

- **Faible** : l'habitat d'espèce n'abrite, à priori que des espèces banales
- **Moyenne** : l'habitat d'espèces, abrite des espèces banales, mais a un potentiel pouvant permettre à des espèces à hautes valeurs patrimoniales de se développer, ou du moins, d'utiliser le milieu comme territoire de chasse
- **Forte** : l'habitat d'espèce est avéré comme abritant des espèces à forte valeur patrimoniale, utilisant le milieu comme territoire de chasse mais aussi de reproduction

Evaluation patrimoniale des habitats d'espèces				
Habitat	Code Corine biotope	Intérêt patrimonial de l'habitat	Habitat d'espèce de	Intérêt patrimonial des espèces
Urbain	86.2	Faible		faible
Pelouse sèche calcicole **	34.32	fort	Orchidées, Entomofaune	fort
Yeuseraie Aquitaine *	45.33	fort	Orchidées, insectes, mammifères	fort

Figure n° 15 : Evaluation patrimoniale des habitats d'espèces sur le site de Rouyre Lascrozes

D. Evaluation patrimoniale des espèces végétales

De nombreuses espèces végétales à valeur patrimoniale ont été recensées sur le site de Rouyre Lascrozes, malgré sa faible surface.

Leur valeur patrimoniale est évaluée dans la figure n° 16.

Evaluation patrimoniale des espèces végétales			
Nom français	Nom Latin	Statut	Valeur patrimoniale
Orchis verdâtre	<i>Platanthera cihoranta</i>		Faible
Ophrys petite araignée	<i>Ophrys araneola</i>		Faible
Ophrys becasse	<i>Ophrys scolopax</i>		Faible
Sérapias à labelle allongé	<i>Serapia vomeracea</i>	Patrimoniale	Moyenne
Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum</i>	Patrimoniale	Moyenne
Cephalanthère à longues feuilles	<i>Cephalanthera longifolia</i>	Patrimoniale	Moyenne
Asperge à feuilles aigües	<i>Asparagus acutifolius</i>	PD	Forte
Cephalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>	PD	Forte
Cupidone bleue	<i>Catananche caerulea</i>	PD	Forte

Figure n° 16 : Evaluation patrimoniale des espèces végétales remarquables

E. Evaluation patrimoniale des espèces animales

De nombreuses espèces animales à forte valeur patrimoniale ont été recensées sur le site, leur valeur patrimoniale est évaluée dans la figure n° 17.

Evaluation patrimoniale des espèces animales			
Nom français	Nom Latin	Statut	Valeur patrimoniale
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN	Faible
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN	Faible
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	PN	Faible
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	PN, Liste rouge, An. I DO	Faible
Oreillard Sp.	<i>Plecotus Sp.</i>	PN	Moyen
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	PN, Liste rouge, An. I DO	Moyen
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN	Moyen
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	Moyen
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, an. II DH	Fort
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II directive habitat	Fort
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europeus</i>	PN, an. I DO	Fort
Rhinolophe Sp.	<i>Rhinolophus Sp.</i>	PN	Fort
Busard St-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	PN, Liste rouge, An. I DO	Fort
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	Fort
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	PN	Fort
Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctata</i>	PN, an. II DH	Fort

Figure n° 17 : évaluation patrimoniale des espèces animales remarquables recensées sur le site

F. Evaluation patrimoniale de l'intérêt paysager du site

Le site de Rouyre Lascrozes est un plateau calcaire, bordé de côteaux secs, typique des paysages de la vallée du Lot.

La gestion conservatoire qui y est mise en place par le CPIE, complète un travail déjà entamé par le CREN Aquitaine, sur d'autres parcelles du secteur.

Ainsi, nous nous inscrivons dans une gestion harmonieuse et conservatoire, à l'échelle d'un ensemble paysager homogène et particulièrement remarquable, puisque le site est considéré comme le secteur le plus riche en espèces d'orchidées, avec plus de la moitié des espèces d'Aquitaine.

De plus, aux alentours, les coteaux secs remarquables sont soumis à l'abandon agricole, d'où une fermeture des milieux, et une perte de biodiversité. Inversement, d'autres coteaux sont mis en cultures, lorsque cela est possible, ce qui a le même impact en terme de conservation de la faune et de la flore.

<p>La valeur patrimoniale du site dans son ensemble est forte, étant donné le contexte local.</p>

IV. OBJECTIFS DE GESTION CONSERVATOIRE

A. Conservation des habitats et habitats d'espèces remarquables

Les grands objectifs de gestion, vis-à-vis des habitats naturels, sur le site naturel remarquable de Rouyre Lascrozes sont :

- **Préserver** un espace naturel remarquable de coteaux secs et calcaires, typique des contreforts de la Vallée du Lot.
- **Comprendre** et maîtriser la dynamique des milieux et des pelouses sèches en particulier avec une réflexion sur un entretien par pâturage extensif (ânes ou ovins).
- **Entretenir** ces milieux naturels par une gestion écologique soucieuse de la biodiversité et des paysages.

B. Conservation des espèces végétales remarquables

Les grands objectifs de gestion, vis-à-vis des espèces végétales sur le site naturels remarquable de Rouyre Lascrozes sont :

- **Identifier** les espèces remarquables présentes et conserver les stations
- **Suivre** finement les populations d'espèces remarquables
- **Entretenir** les milieux dans lesquels elles se développent afin de leur permettre de se multiplier
- **Identifier** les espèces potentielles en fonction des habitats et favoriser leur colonisation du milieu

C. Conservation des espèces animales remarquables

Les grands objectifs de gestion, vis-à-vis des espèces animales sur le site naturels remarquable de Rouyre Lascrozes sont :

- **Identifier** les espèces remarquables présentes et conserver les stations
- **Suivre** finement les populations d'espèces remarquables
- **Entretenir** les milieux dans lesquels elles se développent afin de leur permettre de se multiplier
- **Identifier** les espèces potentielles en fonction des habitats et favoriser leur colonisation du milieu

V. PLAN DE GESTION PREVISIONNEL

A. Détail des actions de gestion par habitat naturel

1. gestion des pelouses sèches calcicoles **

Les pelouses sèches calcicoles sont des milieux qui ont une forte tendance naturelle à la fermeture, par embroussaillage (figure n° 18).

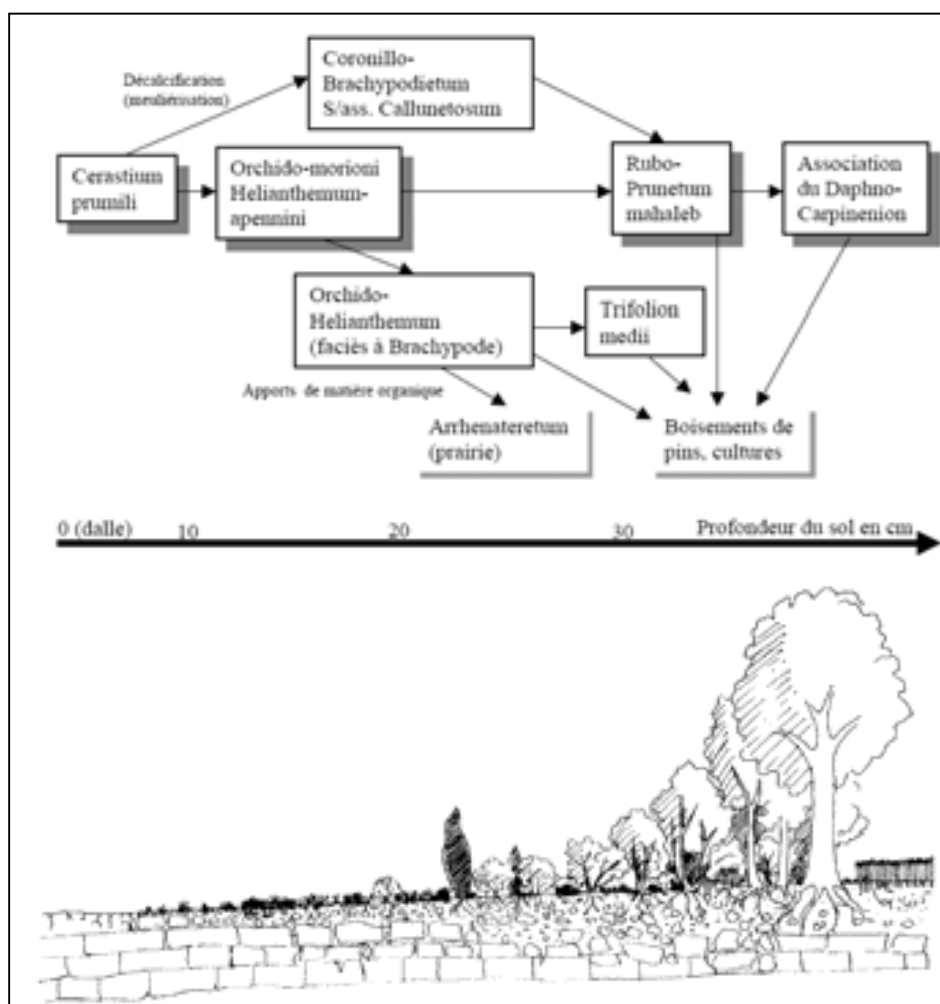


Figure n°18 : Evolution phytosociologique d'une pelouse sèche calcicole d'après MAUBERT.

Dans un objectif de conservation d'une pelouse sèche et donc d'un maintien de milieu ouvert, les interventions sur site reposent sur trois modes de gestion, qui sont, selon les cas, à déterminer, comme des tests de gestion, ou bien complémentaires, dans le moyen et le long terme.

- Le débroussaillage

Il est pratiqué sur de nombreuses pelouses, en période hivernale, manuellement à l'aide de débroussailleuses légères. Le recours à des outils comme la tronçonneuse ou un gyrobroyeur peut s'avérer nécessaire lors de travaux plus lourds ou portant sur des surfaces importantes. Les genévriers et vieux chênes pubescents ainsi que certains bosquets sont conservés.

- Le fauchage

Il peut être pratiqué sur les pelouses plates sans rochers affleurants. Il doit être réalisé à l'automne pour minimiser son impact sur les arthropodes qui sont très sensibles à ce mode de gestion.

La biomasse végétale produite annuellement par le tapis herbacé, développé sur des sols pauvres en éléments minéraux nutritifs et subissant une période de sécheresse estivale importante, est très limitée. Les pelouses sont donc fauchées avec une fréquence variable mais n'excédant pas une fois par an.

- Le pâturage

Expérimenté sur de nombreuses réserves naturelles, cette pratique ancestrale présente selon le mode de pâturage des avantages ou des inconvénients.

L'impact favorable du pâturage extensif sur la flore et la faune des pelouses n'est plus à démontrer. C'est à cette pratique traditionnelle, appliquée historiquement sur le site, que l'on doit le maintien des nombreuses espèces remarquables que l'on peut y observer.

La race de moutons doit être choisie pour sa rusticité, qui leur font supporter une part notable de végétaux ligneux dans leur régime alimentaire. Ils doivent pouvoir assurer partiellement une fonction de «débroussailleuse». Leur utilisation est particulièrement utile dans les terrains accidentés ou l'utilisation des machines est dangereuse ou impossible.

L'hypothèse d'une gestion contractuelle avec un éleveur disposant d'un troupeau susceptible de paître sur ces parcelles doit être davantage prise en compte. Le pâturage itinérant est proche des pratiques pastorales ancestrales et est le plus à même de répondre aux objectifs de conservation du site.

2. Gestion des boisements de chênes verts et de Chênes pubescents *

A l'inverse d'une pelouse sèche, le boisement de Chênes vert est une formation végétale à évolution très lente, de part la vitesse de croissance des chênes, ainsi que la composition des différentes strates végétales.

Cet habitat demande très peu d'entretien, ce qui lui permet de garder un haut niveau de naturalité.

Un chantier un an sur deux, voir moins souvent si cela n'est pas nécessaire, pourrait permettre de nettoyer quelques passages dans le boisement, les branchages et autres arbres couchés, et de construire par la même occasion des refuges à insectes et à mammifères (figure n°19).



Figure n° 19 : Exemples d'abris pour la petite faune (à gauche, tas de bois pour les mammifères, à droite, bûche percée pour les insectes)

B. Plan de gestion des habitats naturels

Les **habitats naturels** nécessite une **gestion conservatoire** afin de préserver et de développer leur « naturalité ».

La gestion « écologique » repose sur la **connaissance des espèces** et de leurs **rythmes d'activités propres**.

C'est à dire qu'à partir de la connaissance des espèces locales (papillons, libellules, mammifères, oiseaux, plantes...) et de leurs cycles de développement (reproduction, chasse, hibernation, stade larvaire / adulte...), il est possible de trouver les **dates de gestion d'un habitat** les plus adaptées au maintien de la biodiversité liée à cet habitat.

Il est également possible de gérer de **manière différenciée** un milieu, en fonction des besoins vitaux de chaque espèce (haie, bosquet, milieu ouvert / fermé, lisière...) ce qui permet lors de la gestion de **conserver un élément vital** à une espèce; ou inversement ; **d'éliminer un élément du paysage** peu « utile » aux espèces locales.

Ainsi, lors d'un chantier (fiche chantier en annexe n°9 et cahier des chantiers en annexe n°12), nous identifions des zones à débroussailler, et d'autres plus sensibles, à ne pas toucher. Nous délimitons des bordures (le long de ruisseau, de chemin) ou on laissera la nature s'exprimer afin de préserver les espèces adaptées à ces milieux.

La gestion des milieux naturels se fait à l'aide **d'outils basiques** (travail à la main, débroussailleuse, tronçonneuse) ayant un **faible impact sur les milieux** (pas ou peu d'utilisation de tracteurs lourds, pas d'intrants chimiques ni organiques).

Un **calendrier de gestion** est donc mis en œuvre, prenant en compte l'ensemble des paramètres biologiques, mais aussi les contraintes temporelles (disponibilité du personnel, des bénévoles) et les moyens techniques (matériels) dont dispose le CPIE.

L'ensemble de ces chantiers, est prévu et présenté dans la figure n° 20 (tableaux ci dessous).

PLAN DE GESTION 2008 - 2012 DU SITE DE ROUYRE LASCROZES (47)			
Calendrier type annuel des interventions sur le site de Rouyre Lascrozes, Commune de Villeneuve Sur Lot (47)			
Type de chantier	Habitats / milieux concernés		
	Boisement de chênes vert*	Pelouse sèche calcicole**	Site global
Débroussaillage		A	
Ré ouverture de milieu		A	
Repérage de stations	P	P	
Taille	P		
Construction			P
Panneautage			P

Figure n° 20 : Plan de gestion type annuel pour le site de Rouyre Lascrozes
(A : intervention en automne, P : intervention au printemps)

C. Evaluation des actions de gestion

1. Les suivis d'espèces remarquables

L'ensemble (figure n°21 et 22) des espèces remarquables sera suivi de manière fine (fiche de suivi en annexe n°10 et 11) afin de mettre en évidence l'impact des actions de gestion engagées. Ainsi, en appliquant les principes de gestion écologique disponibles dans les multiples recueils d'expériences des gestionnaires, nous essayerons de permettre à la biodiversité ordinaire, comme extraordinaire de s'exprimer librement dans des habitats naturels adaptés et gérés en leur faveur.

Nous publierons ainsi les résultats de nos suivis et de l'impact de notre gestion, sous diverses formes, publications locales, publications scientifiques, panneaux...

Suivis spécifiques annuels à mettre en œuvre			
Espèces végétales remarquables			
Nom français	Nom Latin	Statut	Période de suivi
Sérapias à labelle allongé	<i>Serapia vomeracea</i>	Patrimoniales	Mai
Cephalanthère à longues feuilles	<i>Cephalanthera longifolia</i>	Patrimoniales	Avril à juin
Asperge à feuilles aigües	<i>Asparagus acutifolius</i>	PD	Mars à Septembre
Cephalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>	PD	Avril à juin
Cupidone bleue	<i>Catananche caerulea</i>	PD	Juin à juillet
Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum</i>	Patrimoniales	Mai à juin

Figure n° 21 : liste des espèces végétales patrimoniales pour lesquelles un suivi annuel est envisagé

Suivis spécifiques annuels à mettre en œuvre			
Espèces animales remarquables			
Nom français	Nom Latin	Statut	Période de suivi
Oreillard Sp.	<i>Plecotus Sp.</i>	PN	Avril à Juin
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	PN, Liste rouge, An. I DO	Février à juin
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN	Février à juin
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	Mars à juillet
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, an. II directive habitat	Juillet à août
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II directive habitat	Juillet à août
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	PN, an. I DO	Mars à juin
Rhinolophe Sp.	<i>Rhinolophus Sp.</i>	PN	Avril à juin
Busard St-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	PN, Liste rouge, An. I DO	Avril à Juillet
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	Février à Août
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	PN	Mars à juin
Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctata</i>	PN, an. II DH	Juin à août

Figure n° 22 : liste des espèces animales patrimoniales pour lesquelles un suivi annuel est envisagé

2. Les inventaires complémentaires

Enfin, afin d'affiner d'année en année notre gestion écologique, nous allons continuer les inventaires faune et flore, afin de prendre en compte le maximum d'espèces présentes sur les sites, d'affiner la connaissance des espèces et des groupes peu étudiés et afin d'évaluer l'impact de la gestion sur le développement de la biodiversité locale.

Pour cela, nous prévoyons environ 8 jours d'inventaires par an et nous compléterons le plan de gestion par des **notes complémentaires**, autant en terme d'inventaire que de prise en compte des potentielles nouvelles espèces, dans la gestion des milieux.

Conclusion

Les objectifs de ce plan de gestion 2008-2012 sont multiples :

- **Préserver durablement** un espace naturel remarquable typique de pelouses sèches calcicoles
- **Assurer la conservation** des habitats naturels et des espèces remarquables et protégées, tout en laissant le potentiel du site s'exprimer (restauration de milieux, préservation et suivis des stations d'espèces remarquables...).
- **Pouvoir ouvrir le site** pour sensibiliser le public aux enjeux d'une gestion durable des espaces naturels.
- **Mettre en réseau le site** avec d'autres sites naturels à l'échelle régionale pour des échanges d'expériences sur la gestion et l'accueil du public, et sur la réflexion actuelle de trame verte et bleue portée par le Grenelle de l'environnement.

La réalisation de ce plan de gestion entre dans le cadre du Contrat Aquitaine Nature, projet porté par la région Aquitaine.

Ce projet d'envergure régionale permet actuellement la mise en réseau de 15 organismes (associations de protection de la nature, Réserves naturelles, Conservatoire d'Espaces Naturels, Conservatoire du Littoral, ONCFS, Conseil Général...) gestionnaires d'espaces naturels en Aquitaine.

Nous tenons à remercier les **partenaires techniques et financiers** qui ont permis la réalisation de ce plan de gestion, en particulier **le Conseil Régional d'Aquitaine** et **la Fondation Nature et Découvertes**.

Bibliographie

F. BENSETTITI, Coll. 2002. Cahiers d'habitats Natura 2000, tome 1 à 8. MNHN, La Documentation Française, Paris, 450 p.

G. ROCAMORA, D. YEATMAN-BERTHELOT, 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France – Liste Rouge et priorités – Populations – Tendances – Menaces – Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 560 p.

L'abbé H COSTES , 1983. Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et des contrées limitrophes, librairie scientifique et technique Albert Blanchard, 3 volumes pour un total de 1850 pages.

G. MATZ, D. WEBER , 1983. Guide des amphibiens et reptiles, , Editions Delachaux et Niestlé, 292 pages.

R. FITTER, A. FITTER, M. BLAMEY, 1984. Guide des fleurs sauvages, , Editions Delachaux et Niestlé, 235 pages.

R. FITTER A. FITTER, A. FARRER, 1991. Guide des graminées, carex, joncs et fougères d'Europe, , Editions Delachaux et Niestlé, 256 pages.

M. CHINERY, 1993. Insectes de France et d'Europe occidentale, , Editions Arthaud, 320 pages.

L-H OLSEN, J. SUNESEN, B.V PEDERSEN , 2005. Petit guide de toute la petite faune sauvage de nos lacs et rivières, , Editions Delachaux et Niestlé, 230 pages.

Annexes

Annexe n° 1 : relevés phytosociologiques par habitat naturel

Annexe n° 2 : liste des oiseaux inventoriés sur le site

Annexe n° 3 : liste des lépidoptères inventoriés sur le site

Annexe n° 4 : liste des odonates, coléoptères remarquables, orthoptères et autres insectes inventoriés sur le site

Annexe n° 5 : liste des amphibiens et reptiles inventoriés sur le site

Annexe n° 6 : liste des crustacés et mollusques inventoriés sur le site

Annexe n° 7 : liste des champignons inventoriés sur le site

Annexe n° 8 : liste des mammifères inventoriés sur le site

Annexe n° 9 : fiche type d'intervention « chantier de gestion »

Annexe n° 10 : fiche type « suivi d'espèces remarquables »

Annexe n° 11 : Cahier de suivi d'espèces remarquables de faune et de flore

Annexe n° 12 : cahier de suivi des chantiers de gestion des milieux

Annexe n° 13 : cartes plastifiées pour utilisation terrain

Annexe n° 1 : relevés phytosociologiques par habitat naturel (Cyril LABORDE, 2008)

Habitat	Code Eur 15	Statut	Code Corinne biotope	Intérêt patrimonial de l'habitat
Pelouse sèche calcicole	6110	An. II DH	34.32	Fort
Espèce		Coefficient d'abondance dominance	Statut	
Nom français	Nom latin		Statut	Intérêt
Asperge à feuilles aiguës	<i>Asparagus acutifolius</i>	+	PD	Fort
Cephalanthère à longues feuilles	<i>Cephalanthera longifolia</i>	+		
Cephalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>	+	PD	Fort
Glacéuil Sp.	<i>Gladiolus Sp.</i>	+		
Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum</i>	+		
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	+		
Ophrys petite araignée	<i>Ophrys araneola</i>	+		
Ophrys becasse	<i>Ophrys scolopax</i>	+		
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	+		
Orchis pyramidale	<i>Anacamptis pyramidalis subsp. pyramidalis</i>	1		
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	1		
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>	2		
Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>	1		
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>	2		
Chiendent des chiens	<i>Elymus caninus</i>	1		
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	1		
Myosotis Sp.	<i>Myosotis sp.</i>	1		
Orpin Sp.	<i>Sedum sp.</i>	1		
Orpin reprise	<i>Sedum telephium</i>	1		
Polygale Sp.	<i>Polygala sp.</i>	1		
Poirier sauvage	<i>Pyrus communis</i>	+		
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	2		
Ronce des haies	<i>Rubus fruticosus</i>	2		
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>	+		
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>	1		
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europeus</i>	+		
Sérapias à langues	<i>Serapias lingua</i>	2		
Sérapias à labelle allongé	<i>Serapia vomeracea</i>	1		
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	2		
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	2		
Fétuque des prés	<i>Festuca pratensis</i>	1		
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	1		
Orchis à fleurs lâches	<i>Anacamptis laxiflora</i>	+		
Ornithogale en ombelle	<i>Ornithogalum umbellatum</i>	+		
Piloselle	<i>Hiracium pilosella</i>	3		
Pissenlit	<i>Taraxacum officinalis</i>	2		
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	1		

Vesce à épis	<i>Vicia cracca</i>	1		
Platanthère verdâtre	<i>Platanthera choranta</i>	2		
Platanthère à deux feuilles	<i>Platanthera bifolia</i>	1		
Thym	<i>Thimus erectus</i>	1		
Cupidone bleue	<i>Catananche caerulea</i>	2	PD	Fort
Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>	1		

Habitat	Code Eur 15	Statut	Code Corinne biotope	Intérêt patrimonial de l'habitat
Yeuseraie Aquitaine	9340	An. II DH	45.33	Fort
Espèce		Coefficient d'abondance dominance	Statut	
Nom français	Nom latin		Statut	Intérêt
Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	1		
Asperge à feuilles aigües	<i>Asparagus acutifolius</i>	1	PD	Fort
Cephalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>	+	PD	Fort
Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum</i>	+		
Ophrys petite araignée	<i>Ophrys araneola</i>	+		
Ophrys becasse	<i>Ophrys scolopax</i>	+		
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	+		
Armoise	<i>Artemisia sp.</i>	1		
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	2		
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	2		
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	1		
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>	2		
Cardamine	<i>Cardamine sp.</i>	1		
Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>	+		
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	1		
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>	3		
Chêne pubescent	<i>Quercus rotundifolia</i>	2		
Clématite	<i>Clematis vitalba</i>	1		
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	2		
Mercuriale pérenne	<i>Mercurialis perennis</i>	1		
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	2		
Ronce des haies	<i>Rubus fruticosus</i>	1		
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	1		
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	2		
Fragon	<i>Frangula alnus</i>	2		
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europeus</i>	+		
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	2		
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	+		
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	2		
Orchis à fleurs lâches	<i>Anacamptis laxiflora</i>	1		
Pissenlit	<i>Taraxacum officinalis</i>	1		

Annexe n°2 : liste des oiseaux inventoriés sur le site

Avifaune inventoriée sur le site de Lascrozes				
Nom français	Nom latin	statut	Obs.	Date
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Protection nationale Art.1 et Art.4 bis	CL	2008
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	PN	DL	2008
Alouette lulu	<i>Lulula arborea</i>	PN	DL	2008
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN	DL	2008
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachidactyla</i>	PN	DL	2008
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN	DL	2008
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	DL	2008
Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	PN	DL	2008
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN	DL	2008
Hipolaïs polyglotte	<i>Hipolaïs polyglotta</i>	PN	DL	2008
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	Chassable	DL	2008
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Invasif	DL	2008
Busard St-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Protection nationale Art.1, Liste rouge, An.I Dir. Oiseaux	CL	2008
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Protection nationale Art.1, Liste rouge	CL, DL	2008
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Protection nationale Art.2	CL	2008
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Protection nationale Art. 1, Liste rouge	CL	2008
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Protection nationale Art.5, An. II/2 Dir.Oiseaux	CL	2008
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Classé nuisible en Lot-et-Garonne, An. II/2 Dir.Oiseaux	CL	2008
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Protection nationale Art. 1	CL	2008
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Protection nationale Art.1 et Art.4 bis	CL	2008
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Classé nuisible en Lot-et-Garonne, Protection nationale Art.5, An. II/2 Dir.Oiseaux	CL	2008
Faucon crécerelle	<i>Falco tinninculus</i>	Protection nationale Art.1, Liste rouge	CL	2008
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Protection nationale Art. 5	CL	2008
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Protection nationale Art.1, An. II/2 Dir.Oiseaux	CL	2008
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	An. II/2 Dir.Oiseaux	CL	2008
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Protection nationale, Liste rouge, An. I Directive Oiseaux	CL	2008

Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Protection nationale, Liste rouge, An. I Directive Oiseaux	CL	2008
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Protection nationale Art.2	CL	2008
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Classé nuisible en Lot-et-Garonne, Protection nationale Art. 5, An. II/2 Dir.Oiseaux	CL	2008
Pigeon ramier	<i>Columba palombus</i>	Protection nationale Art. 5, An. II/1 et III/1 Dir. Oiseaux	CL	2008
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Rouge-queue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	An. II/2 Dir.Oiseaux	CL	2008
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	PN	CL	2008
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	CL	2008
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	PN, an. I DO	DL	2008

Annexe n° 3 : liste des lépidoptères inventoriés sur le site

Lépidoptères inventoriés sur le site de Lascrozes				
Nom français	Nom latin	Statut	Obs.	Date
Aurore	<i>Anthocharis cardamine</i>		CL	2008
Azuré de la bugrane / Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>		CL	2008
Bel argus	<i>Lysandra bellargus</i>		CL	2008
Belle dame	<i>Cynthia cardii</i>		CL	2008
Citron	<i>Gonepteryx rhanni</i>		CL	2008
Demi argus	<i>Cyaniris semiargus</i>		CL	2008
Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctata</i>	PN, an II directive habitat	CL	2008
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>		CL	2008
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>		CL	2008
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>		CL	2008
Petit mars changeant	<i>Apatura ilia</i>		CL	2008
Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>		CL	2008
Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineolus</i>		CL	2008
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>		CL	2008
Fadet commun / Procris fadet	<i>Coenonymphapamphilus</i>		CL	2008
Machaon	<i>Papilio machon</i>		CL	2008
Mélité du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>		CL	2008
Damier des centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>		CL	2008
Mélitée des scabieuses	<i>Mellicta parthenoides</i>		CL	2008
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>		CL	2008
Moro sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>		CL	2008
Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>		CL	2008
Paon du jour	<i>Inachis io</i>		CL	2008
Petit sylvain	<i>Ladoga camilla</i>		CL	2008
Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>		CL	2008
Petite violette	<i>Clossinia dia</i>		CL	2008
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>		CL	2008
Grande tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>		CL	2008
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>		CL	2008
Robert du diable	<i>Polygonia album</i>		CL	2008
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>		CL	2008
Azuré porte queue	<i>Lampides boeticus</i>		CL	2008
Mélité du mélampyre	<i>Mellicta athalia</i>		CL	2008
Mélité du plantain	<i>Melitea cinxia</i>		CL	2008
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>		CL	2008

Annexe n° 4 : liste des odonates, coléoptères remarquables, orthoptères et autres insectes inventoriés sur le site

Odonates inventoriés sur le site de Lascrozes				
Nom français	Nom latin	Statut	Obs.	date

Coléoptères inventoriés sur le site de Lascrozes				
Nom français	Nom latin	Statut	Obs.	Date
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, an. II directive habitat	CL	2008
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II directive habitat	CL	2008

Orthoptères inventoriés sur le site de Lascrozes				
Nom français	Nom latin	Statut	Obs.	Date
	<i>Ephypigger ephipigger diurnus</i>		CL	2008
	<i>Meconema thalassinum</i>		CL	2008
	<i>Tettigonia viridissima</i>		CL	2008
	<i>Tetrix tetuicornis</i>		CL	2008

Autres insectes inventoriés sur le site de Lascrozes				
Nom français	Nom latin	Statut	Obs.	Date
Ascalaphe commun	<i>Libelloides coccajus</i>		CL	2008
Mante religieuse	<i>Manta religiosa</i>		CL	2008

Annexe n°5 : liste des amphibiens et reptiles inventoriés sur le site

Amphibiens et reptiles inventoriés sur le site de Lascrozes					
	Nom français	Nom latin	Statut	Obs.	Date
Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Amphibiens					

Annexe n° 6 : liste des crustacés et mollusques inventoriés sur le site

Crustacés et mollusques inventoriés sur le site de Lascrozes					
	Nom français	Nom latin	Statut	Obs.	Date
Crustacés					
Mollusques					

Annexe n°8 : liste des mammifères inventoriés sur le site

Mammifères inventoriés sur le site de Lascrozes				
Nom français	Nom latin	Statut	Obs.	Date
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>		CL	2008
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Protection nationale Art.1	CL	2008
Lièvre variable	<i>Lepus timidus</i>	Protection nationale Art.3 bis	CL	2008
Mulot Sp.	<i>Apodemus Sp.</i>		CL	2008
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Classé nuisible en Lot-et-Garonne	CL	2008
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>		CL	2008
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Protection nationale	CL	2008
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Protection nationale	CL	2008
Rhinolophe Sp.	<i>Rhinolophus Sp.</i>	Protection nationale	CL	2008
Oreillard Sp.	<i>Plecotus Sp.</i>	Protection nationale	CL	2008

Annexe n°9 : fiche type d'intervention « chantier de gestion »

N°:	Fiche d'intervention chantier		
Site :		Dates :	
Intitulé de l'action :			
Milieu(x) / habitat(s) concerné(s) :			
Espèces remarquables <i>in Situ</i> :			
Description du chantier :			
Moyens techniques mis en œuvre :			
Moyens humains mis en œuvre :			

Annexe n°10 : fiche type « suivi d'espèces remarquables »

Suivis espèces patrimoniales							
Site :	Espèce :				Statut :		
Cordonnée GPS :	N : ____° ____' ____"			S : ____° ____' ____"			
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	

Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	A	Reproduction	M	Migration	J	Juvenile

Annexe n° 11 : Cahier de suivi d'espèces remarquables de faune et de flore

Annexe n° 12 : cahier de suivi des chantiers de gestion des milieux

Annexe n°13 : cartes plastifiées pour utilisation terrain

- Carte n°1 : cartographie des espèces végétales remarquables
- Cartes n°2 : cartographie des espèces animales remarquables
- Carte n°3 : cartographie des habitats naturels



PAYS DE SERRES - VALLEE DU LOT

Cahier de suivi des chantiers de gestion

Espace Naturel Remarquable De Rouyre Lascrozes

Villeneuve Sur Lot (47)



Fondation
Nature
& Découvertes





PAYS DE SERRES - VALLEE DU LOT

Espace Naturel Remarquable De Rouyre Lascrozes

Cahier de suivi des chantiers de gestion

Année 2008



Fondation
Nature
& Découvertes



N°: 001	Fiche d'intervention chantier		
Site :	Villeneuve Sur Lot	Dates :	Septembre à novembre 2008
Intitulé de l'action :	Réouverture du milieu		
Milieu(x) / habitat(s) concerné(s) :	Pelouse sèche calcicole		
Espèces remarquables <i>in Situ</i> :			
<p>Description du chantier : A l'aide de matériel de gestion léger (débroussailleuses, perroquet), nous envisageons de rouvrir la pelouse de Lascrozes, de manière à favoriser la biodiversité végétale (cortège d'orchidées) et animale (insectes, reptiles).</p>			
<p>Moyens techniques mis en œuvre : Débroussailleuses, perroquets, fourche, brûlis.</p>			
<p>Moyens humains mis en œuvre : 3 journées à deux salariés</p>			

N°: 002	Fiche d'intervention chantier		
Site :	Villeneuve Sur Lot	Dates :	2008
Intitulé de l'action :			
Milieu(x) / habitat(s) concerné(s) :			
Espèces remarquables <i>in Situ</i> :			
Description du chantier :			
Moyens techniques mis en œuvre :			
Moyens humains mis en œuvre :			



PAYS DE SERRES - VALLEE DU LOT

Espace Naturel Remarquable De Rouyre Lascrozes

Cahier de suivi des chantiers de gestion

Année 2009



N°: 001	Fiche d'intervention chantier		
Site :	Villeneuve Sur Lot	Dates :	Janvier à avril 2009
Intitulé de l'action :	Mise en place de panneaux		
Milieu(x) / habitat(s) concerné(s) :			
Espèces remarquables <i>in Situ</i> :			
Description du chantier : Mise en place d'un panneau de présentation à l'entrée du site et d'un sentier pédagogique sur les parcelles.			
Moyens techniques mis en œuvre : Conception graphique Fabrication (bois, poutres, vis, perceuse...)			
Moyens humains mis en œuvre : 10 jours salarié ou 20 jours stagiaire pour la conception 1 jour salarié d'installation			

N°: 002	Fiche d'intervention chantier		
Site :	Villeneuve Sur Lot	Dates :	2009
Intitulé de l'action :			
Milieu(x) / habitat(s) concerné(s) :			
Espèces remarquables <i>in Situ</i> :			
Description du chantier :			
Moyens techniques mis en œuvre :			
Moyens humains mis en œuvre :			



PAYS DE SERRES - VALLEE DU LOT

Cahier de suivi d'espèces remarquables

Espace Naturel Remarquable De Rouyre Lascrozes

Villeneuve Sur Lot (47)



Fondation
Nature
& Découvertes



Principe

Les suivis d'espèces permettent de mettre en évidence l'évolution d'une population animale ou végétale, en fonction des paramètres extérieurs.

Parmi ces paramètres, on compte des paramètres voulus par l'homme (gestion écologique, protection...) et des paramètres indépendants du projet, comme la météorologie, les interventions externes au projet...).

Ainsi, les suivis d'espèces ne sont valables que sur des pas de temps relativement long (plusieurs années), permettant d'observer une évolution globale, et non une évolution qui serait le fruit d'un paramètre mal évalué.

Pour ce qui concerne notre projet, le paramètre dont nous allons essayer de mettre en évidence l'impact est celui de la gestion des milieux.

Matériel et méthode

Pour mettre en place un suivi d'espèce, il est important de comprendre que le protocole de suivi doit être rigoureusement le même d'une année sur l'autre, ou au moins très similaire.

Le biais « observateur » apportant nécessairement des variations (estimation de population végétale, co ou méconnaissance de certaines espèces...), il est très important de suivre les protocoles adaptés (inspiré des protocoles de suivis RNF) aux milieux et aux espèces.

Suivi et mises à jour des fiches

Selon les espèces, un suivi annuel (Tulipe sylvestre) ou bisannuel (Cuivré des marais) sera à mettre en place à la période favorable à l'observation de l'espèce.

En fonction de la météorologie, la période d'apparition, ou la facilité d'observation de certaines espèces (insectes en particulier) peuvent varier.

Il est donc important de choisir le jour du suivi en fonction de la météo.

La fiche de suivi devra être remplie, à partir des notes prises lors de l'observation, en ayant toujours à l'esprit les informations nécessaires à un bon suivi.



PAYS DE SERRES - VALLEE DU LOT

Espace Naturel Remarquable De Rouyre Lascrozes

Cahier de suivi d'espèces remarquables

-- FAUNE --



Fondation
Nature
& Découvertes



Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :	Ecaille chinée			Statut :	Protection nationale
			<i>Callimorpha quadripunctata</i>				An. II DH
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 5 "			S : 44 ° 22 ' 24 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
14 Juillet 2008 CL		200 m	2h	1		P	1 individu a été observé sur le site d'étude mais la recherche d'autres individus n'ayant pas été fructueuse, il peut s'agir d'un individu erratique, originaire d'une autre parcelle proche.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvenile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :	Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus Europeus</i>			Statut :	Protection nationale An. I DO
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 7 "			S : 44 ° 22 ' 19 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
16 juin 2008 DL			1h	2		V, C	Un adhérent du CPIE a observé cette espèce sur le site, à la tombée de la nuit. Très caractéristique par son chant, il faut prolongé le suivi de cette espèce patrimoniale.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvenile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :		Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i>			Statut :	Protection nationale Liste rouge
Cordonnée GPS :		N : -1 ° 34 ' 4 "			S : 44 ° 22 ' 24 "			
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :	
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.		
7 juin 2008 CL			3h	4		C, V, R	L'espèce est bien présente sur le site et niche à proximité immédiate (boisement sur le plateau).	
Comportement								
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte	
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile	

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot	Espèce :	Grand capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	Statut :	Protection nationale An. II DH			
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 7 "	S : 44 ° 22 ' 19 "				
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
Septembre 2007				?			L'espèce a été observée sur le site, dans les boisements de chênes vert.
14 juillet 2008 CL			2h	0			L'espèce n'a pas été revue en 2008. Sa présence est tout de même très probable (habitat caractéristique).
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile

Suivis d'espèces patrimoniales							
Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :		Lucane cerf volant <i>Lucanus cervus</i>		Statut :	An. II et IV DH
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 7 "			S : 44 ° 22 ' 19 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
14 juillet 2008 CL		150m	2h	4	4 à 20...	C, V, R	L'espèce a été largement observée en chasse, ou en parade de reproduction sur l'ensemble des parcelles. Une importante population semble présente.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvenile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot	Espèce :	Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>				Statut :	PN An. I DO
Cordonnée GPS :	N : -1 ° 34 ' 4 "			S : 44 ° 22 ' 24 "			
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
23 avril 2008			3h	2		R ?	L'espèce a été observée avec des comportements faisant penser à une parade de reproduction. Cependant, cela reste à confirmer, car les postures n'étaient pas typiques.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot	Espèce :	Autour des palombes <i>Accipiter gentilis</i>	Statut :	PN			
Cordonnée GPS :		N : -1 ° 34 ' 4 "	S : 44 ° 22 ' 24 "				
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
26 mai 2008			2h	1		C, V	1 mâle a été observé en comportement de chasse.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile

Suivis d'espèces patrimoniales							
Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :		Busard St martin <i>Circus cyaneus</i>		Statut :	PN, Liste rouge An. I DO
Cordonnée GPS :		N : -1 ° 34 ' 4 "			S : 44 ° 22 ' 24 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
15 mai 2008			1h	1			1 femelle a été observée en chasse sur le plateau.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvenile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot	Espèce :	Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i>	Statut :	PN			
Cordonnée GPS :	N : -1 ° 34 ' 4 "	S : 44 ° 22 ' 24 "					
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
16 avril 2008			3h	1			1 individu a été observé sur la pelouse, en chasse.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot	Espèce :	Milan royal <i>Milvus milvus</i>	Statut :	PN, Liste rouge An. I DO			
Cordonnée GPS :		N : -1 ° 34 ' 4 "	S : 44 ° 22 ' 24 "				
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
10 mars 2008			3h	1			Un individu a été observé en vol sur le secteur, mais son comportement laisse penser à un déplacement migratoire. A confirmer.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile

Suivis d'espèces patrimoniales							
Site : Villeneuve Sur Lot	Espèce :	Oreillard Sp.			Statut :	PN	
		<i>Plecotus Sp.</i>					
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 5 "			S : 44 ° 22 ' 23 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
23 juin 2008			3h	6			A la Bat Box, 6 contacts avec des oreillards en chasse. Le gîte de reproduction pourrait être à proximité. A rechercher.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvenile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :		Rhinolophe Sp. <i>Rhinolophus Sp.</i>			Statut :	PN
Cordonnée GPS :		N : - 1° 34 ' 6 "			S : 44 ° 22 ' 23 "			
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :	
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.		
23 juin 2008			3h	2			2 contacts avec des Rhinolophes indéterminés (bat Box basique).	
Comportement								
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte	
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile	



PAYS DE SERRES - VALLEE DU LOT

Espace Naturel Remarquable De Rouyre Lascrozes

Cahier de suivi d'espèces remarquables

-- FLORE --



Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :	Asperge à feuilles aiguës			Statut :	Protection 47
			<i>Asparagus acutifolius</i>				
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 7 "			S : 44 ° 22 ' 21 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
Septembre 2007 TC	2 stations		1h	2			L'espèce a été remarquée sur le site, le long du chemin de randonnée.
15 mai 2008 CL et ER	7 stations		2h	18			L'espèce est bien présente sur le site, avec des stations sur le talus en bord de route, dans le boisement, et en bordure du GR.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot	Espèce :	Cephalanthere rouge <i>Cephalanthera rubra</i>	Statut :	Protection 47			
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 6 "	S : 44 ° 22 ' 20 "				
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
15 mai 2008 CL	3 stations	150m	2h	12			L'espèce est présente sur la pelouse, et surtout en bordure du chemin de randonnée.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile

Suivis d'espèces patrimoniales							
Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :		Cupidone bleue <i>Catananche caerulea</i>		Statut :	Protection 47
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 7 "			S : 44 ° 22 ' 21 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
14 juillet 2008 CL et ER	8 stations	150m	2h	48			L'espèce est très présente sur le site et largement répartie. On la trouve en particulier sur le talus en bord de route, et sur la pelouse, dans les zones ouvertes.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvenile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :	Sérapias à labelles allongés <i>Serapia vomeracea</i>			Statut :	Patrimoniale
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 5 "			S : 44 ° 22 ' 23 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
15 mai 2008		150m	3h	49 pieds			Cette espèce est très présente sur le site.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvenile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot	Espèce :	Céphalanthère à longues feuilles <i>Cephalanthera longifolia</i>	Statut :	patrimoniale			
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 5 "	S : 44 ° 22 ' 23 "				
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
26 mai 2008	3 stations		1h	9 pieds			L'espèce est assez bien représentée sur le site. Elle pourrait servir d'indicateur biologique pour mesurer l'impact des chantiers.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile

Suivis d'espèces patrimoniales

Site : Villeneuve Sur Lot		Espèce :	Limodore à feuilles avortées <i>Limodorum abortivum</i>			Statut :	Patrimoniale
Cordonnée GPS :		N : - 1 ° 34 ' 5 "			S : 44 ° 22 ' 23 "		
Date et observateur	Mode de suivis			Population suivie			Remarques :
	Quadrats (nb, Surface)	Transect (Longueur, largeur)	Temps de suivis	Nombre observé	Nombre estimé	Comport.	
26 mai 2008	1 station		1h	9 pieds			L'espèce est uniquement représentée sur le site par une station située en bord de GR, avec 9 pieds compté en 2008.
Comportement							
V	Vol	I	Inactif	C	Chasse	A	Adulte
P	Posé	R	Reproduction	M	Migration	J	Juvénile